

(CEDPE)



REVUE SCIENTIFIQUE DU CENTRE D'ÉTUDES
POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA
PREVENTION DE L'EXTRÉMISME (CEDPE)
**PROJET DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU
CEDPE POUR MIEUX PREVENIR L'EXTRÉMISME VIOLENT
AU TCHAD**

REVUE SCIENTIFIQUE DU CENTRE D'ETUDES
POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PREVENTION
DE L'EXTREMISME (CEDPE)

PROJET DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU CEDPE
POUR MIEUX PREVENIR L'EXTRÉMISME VIOLENT AU
TCHAD.

Ce document a été conçu avec l'appui de nos partenaires de l'USAID, à travers le projet « Partenariats pour la Paix », dédié au renforcement des capacités et à la mise en réseau des institutions régionales, des gouvernements nationaux et des organisations de la société civile d'Afrique de l'Ouest, dont les efforts sont axés sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent.

Site web : www.centrerecherche.com
Email : yacoubahmat@aol.com
Facebook : CEDPE
Twitter : @extremisme
Siege : Quartier NDjari-Blama-Tom
Téléphone : 00235 65 03 15 60

PRESENTATION DU CEDPE ET SES OBJECTIFS

Le Centre d'Etudes pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme (CEDPE), est une structure associative privée créé par des cadres tchadiens qui ont d'expérience approfondies du phénomène de l'extrémisme. Le lancement officiel du centre a eu lieu 28 janvier 2018 après plusieurs mois de tractation pour l'obtention de l'autorisation de fonctionnement. La cérémonie a vu la présence des personnalités nationales et étrangères (les représentants du gouvernement, des représentations diplomatiques au Tchad et des autres organisations nationales et internationales).

LES OBJECTIFS DU CEDPE

L'objectif du CEDPE ne se limite pas seulement aux études, à la recherche et à la prévention de l'Extrémisme dans toutes ses formes, mais il contribue également à la promotion de l'information scientifique et à la communication, en soutenant ou en créant des organes de presse, des radios et des chaînes de télévision spécialisées. Il forme aussi les jeunes aux nouvelles technologies en y faisant d'ailleurs son cheval de bataille ; et procède aussi à des sondages dans tous les domaines : Politiques, économiques et sociaux. Il contribue aussi au bon déroulement en Afrique, des échéances électorales, de participer à l'analyse de la conjoncture nationale et internationale et de ses perspectives d'évolution dans tous les domaines, notamment la bonne gouvernance et les droits de l'Homme.

Pour l'accomplissement de ses missions, le **CEDPE** peut notamment :

- Mener les recherches sur les causes et conséquences de l'extrémisme ;
- Sensibiliser les populations sur la prévention de l'extrémisme ;
- Mettre en place les stratégies de communications adéquates et efficaces dans le cadre de sensibilisation ;
- Impliquer la jeunesse dans les milieux scolaires, universitaires et défavorisés dans la lutte contre l'extrémisme ;
- Promouvoir la paix à travers des initiatives ;
- Organiser des débats autour des questions qui touchent la société ;
- Participer aux initiatives de lutte contre la radicalisation et le terrorisme ;
- Etablir les stratégies permettant aux organisations et aux Etats pour une lutte efficace ;
- Développer des relations de partenariat avec des institutions de recherches nationales et internationales,
- Contribuer au développement de recherches entreprises dans les laboratoires, relevant d'autres organismes publics de recherche, des Universités et d'autres établissements d'enseignements supérieurs, des entreprises et des centres de recherches privés ;
- Mettre en œuvre des programmes de recherche et de développement technologique.
- Recruter et affecter des spécialistes nationaux et/ou étrangers en matière de recherche et d'analyse dans la limite des emplois autorisés par la loi ;
- Participer à des actions des recherches menées en commun avec des services de l'Etat, des collectivités locales, ou d'autres organismes publics et privés, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays ;

Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'accords de coopération scientifique, et la publication des travaux.

REVUE SCIENTIFIQUE DU CENTRE D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PREVENTION DE L'EXTREMISME (CEDPE)

PROJET DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU CEDPE POUR MIEUX PREVENIR L'EXTRÉMISME VIOLENT AU TCHAD

Le partenaire de la mise en œuvre : Creative Associates International
Le Projet/ Activité : Partenariats pour la Paix (Partnerships for Peace- P4P)
Sous le Contrat : AID-OAA-I-13-00005

Décision de publication

La décision de publication relève du staff projet. Tout manuscrit soumis à Salam est préalablement examiné par le staff projet afin d'en vérifier :

La conformité aux instructions données ;

L'inscription du thème de l'article dans le champ couvert par la revue.

Si le manuscrit n'est pas conforme ou est hors champ, il sera refusé sans expertise complémentaire.

Les articles conformes sont envoyés à deux lecteurs (c o m i t é d e l e c t u r e) pour analyse critique. Les lecteurs disposent d'une semaine à compter de l'acceptation de l'expertise pour rendre leur analyse. Dès réception, les avis des lecteurs sont envoyés à l'auteur avec notification de la décision : **acceptation sans modification, acceptation avec modifications majeures ou mineures, refus**. Dans le cas de demande de modifications, l'auteur dispose d'une semaine pour soumettre une version corrigée dans le cas de révisions majeures et de deux jours dans le cas de révisions mineures. Les auteurs doivent accompagner le manuscrit révisé d'une lettre détaillant et localisant dans le texte les modifications effectuées, et répondant aux commentaires des lecteurs. Le manuscrit révisé peut être envoyé en seconde lecture auprès des lecteurs, invités à émettre un nouvel avis.

Aspects éthiques et réglementaires

Les recherches doivent se conformer aux principes éthiques et à la législation en vigueur du pays concerné. L'information et le cas échéant le consentement des personnes concernées par la recherche doivent être mentionnés

Droits d'auteur

En soumettant un article, les auteurs acceptent l'édition et selon les modalités établies par la revue. Ils garantissent que l'article est original, n'a pas été publié auparavant, n'a pas été soumis pour publication à un journal ou une autre revue, et ne les a pas jusqu'à réception de la décision de la revue Salam.

Aucun des textes publiés ne peut être reproduits sans l'autorisation de la revue. Les auteurs s'engagent à demander l'autorisation au rédacteur en chef de la revue s'ils désirent reproduire partie ou totalité de leur article dans un autre périodique ou une autre publication.

Les références de la première publication doivent être mentionnées dans la reproduction.

Discussion :

La discussion a pour rôle d'interpréter les résultats et d'en discuter la qualité et la validité. Elle a aussi pour fonction de situer les résultats dans un contexte général, c'est-à-dire d'en montrer la convergence avec des résultats antérieurs tout en soulignant l'originalité et l'apport qu'ils représentent pour la communauté scientifique ou professionnelle.

Divers

Quel que soit le type, les manuscrits doivent se conformer à la structuration suivante :

Page de titre :

Elle comporte un titre d'un maximum de 15 mots en français.

Résumé

Le résumé ne doit pas excéder 250 mots pour chacune des langues, français et anglais. Le résumé doit être structuré et donc respecter le plan : objectif, méthodes, résultats, discussion et conclusions. Il doit être informatif et en deux langues- un en français et un en anglais.

Mots-clés

Ils se situent après le résumé. Les lettres à la rédaction n'ont pas de mots clés. Tout article doit être accompagné de six mots-clés au maximum, proposés en français.

Sources et références bibliographiques

Les références se positionnent après le texte. Seuls les travaux cités dans le manuscrit figurent dans les références. L'ordre pour les références bibliographiques est l'ordre alphabétique. Les références bibliographiques ne peuvent pas figurer en notes de bas de page. Les références bibliographiques doivent se conformer aux normes suivantes :

Pour un livre : Auteur(s), année. -Titre du livre. Edition. Ville de publication. Nombre de page.

- Pour un chapitre extrait d'un livre : Auteur (s), année. -Titre du chapitre. Nom du livre précédé de « In». Edition. Ville. Numéros de page (de...à...).
- Pour un article dans une revue : Auteur(s), année. -titre de l'article. Nom de la revue. Volume, numéros de page (de...à...).
- Pour une source électronique : titre de l'article consulté. Adresse http. Date de la dernière mise à jour du site. Date de consultation.

Nombre de pages par article.

Le nombre de pages par article est fixé à un minimum de 10 pages et un maximum de 15 pages.

Tableaux et figures

Afin d'en assurer la qualité lors de la publication, les tableaux et figures sont en noir et blanc et ne doivent pas être surchargés. Ils sont insérés enfin de manuscrit (pas de fichier séparé). Ils sont appelés dans le texte par une mention entre parenthèse (figure 1 ou tableau I).

Tableaux : les tableaux sont numérotés en chiffres romains dans l'ordre d'appel dans le texte. Ils sont accompagnés d'un titre informatif au-dessus, et d'une légende si nécessaire.

Figures : elles sont numérotées en chiffres arabes dans l'ordre d'appel dans le texte. Les graphiques ne doivent pas être surchargés, de préférence en noir et blanc et en deux dimensions uniquement.

Les légendes des figures et tableaux doivent être écrits sur des feuilles séparées.

Ce rapport est rendu possible grâce au soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu est le résultat des travaux menés par le Centre d'Études de Développement de la Prévention de l'Extrémisme et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Les Contributeurs à cette revue sont :

SALI BAKARI : École Normale Supérieure de N'Djamena

OUBADJIMDEHBA DESIRE : Historien/Relations Internationales Centre

MAHAMAT SALEH KOYOMA : Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH)

ABBAMI ABDOU OUMAR : Doctorant en Science Politique à l'Université de Maroua/Cameroun

2. INSTRUCTIONS AUX AUTEURS D'ARTICLE

i. PRESENTATION

Salam est une revue scientifique pluridisciplinaire publiée par le Centre d'Études pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme (CEDPE).

La revue Salam offre un espace d'échange et de production scientifique aux chercheurs intéressés par la problématique de la paix. Elle est ouverte à toute contribution de qualité scientifique reconnue. Elle comporte plusieurs rubriques et touche les grands domaines des activités de recherche liées à la paix et la sécurité. Elle regroupe, ainsi les domaines suivants : Sociologie, Sciences Juridiques, Sciences politiques, Sciences de l'éducation, Histoire, Relations internationales, etc.

Cette revue s'adresse à une communauté de scientifiques, nationale et internationale. Elle publie à périodicité régulière (trimestrielle) les résultats récents des travaux de recherche qui lui sont soumis ou qu'elle sollicite. Ainsi, Salam est amenée à accepter des articles de résultats originaux, des articles de synthèse et notes scientifiques, comme elle accepte des courts textes de discussions sur des problèmes scientifiques et techniques, invitant au débat et demandant des éléments de solutions. Elle apprécie des comptes rendus et des nouvelles d'événements importants nationaux ou régionaux.

ii. ÉLÉMENTS A FOURNIR LORS DE LA SOUMISSION.

Chaque soumission d'article doit être accompagnée :

- une lettre au rédacteur en chef comprenant une présentation brève de l'article (15 lignes maximum), la désignation de l'auteur principal, des co-auteurs éventuels ainsi que de l'auteur correspondant ;
- En cas de reproduction, dans l'article soumis, de documents protégés par un droit d'auteur, y compris les longues citations (plus de 500 mots), tableaux, figures, graphiques, etc. issus d'une source extérieure, fournir l'autorisation écrite de l'éditeur. Cette autorisation devra préciser qu'elle est valable pour la reproduction sur la revue imprimée et sur la revue électronique.

Les manuscrits non conformes aux instructions aux auteurs ne seront pas acceptés.

iii. PREPARATION D'UN MANUSCRIT

La langue d'usage est le français. Les manuscrits doivent se conformer au plan IMRED qui comporte quatre parties : Introduction, méthodes, résultats et discussion.

Introduction :

L'introduction insère la recherche dans un cadre général et présente le contenu de l'article.

Matériel & Méthodes :

Dans cette partie, sont exposées précisément les méthodes employées et ne doit figurer aucun résultat ou analyse critique. Cette partie doit être rédigée au passé pour tout ce qui évoque l'étude.

Résultats :

Cette partie ne comporte que des résultats, c'est-à-dire que l'on ne doit pas y trouver d'éléments méthodologiques, bibliographiques ou de discussion. Tous les résultats qualitatifs et/ou quantitatifs présentés dans l'article doivent s'y trouver.

iv. DEROULEMENT DE LA REVUE

Le déroulement de la revue sera fait au CEDPE par des articles à travers les publications de la revue scientifique de ses activités de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Cette revue contribuera, à l'instar des autres.

Les personnes qui contribueront à la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Cette revue contribuera, à l'instar des autres, à l'atteint politologues, des historiens, des sociologues, des géographes, des économistes, des juristes). Le choix des rédacteurs des articles se fera en tenant compte de leur expérience avérée et prouvée dans les différentes thématiques à traiter dans cette revue.

- Mise en place du comité de lecture des articles ;
- Lecture des articles de la revue par le comité de lecture ;
- Corrections et infographie r
- Approbation de la revue par P4P ;
- Impression de la revue ;
- Publication de la revue

v. INDICATEURS

Ind.1. Nombre de revues imprimées ;

Ind.2. Nombre de personnes ayant reçu une revue ;

Ind.3. Nombre de personnes témoignant avoir tiré des leçons de la lecture de la revue.

Ind.4. Nombre de personnes attestant avoir été positivement transformées à travers la lecture de la revue.

vi. STRATÉGIE DE DISTRIBUTION DE LA REVUE

Après l'impression de la revue, la publication de la revue se fera en version électronique sur le site du CEDPE pour permettre aux visiteurs d'avoir accès et une distribution via les réseaux sociaux WhatsApp, Facebook, tweeter, mail etc. La distribution de la version papier se fera aux institutions et structures publiques et privées, des représentations diplomatiques dont deux (2) exemplaires et une (1) offert aux visiteurs du CEDPE de manière individuelle et notamment les bénéficiaires mentionnés ci-dessous dans la liste.

vii. BENEFCIAIRES

Bénéficiaires directs :

- Les chercheurs et experts qui œuvrent dans le domaine de la recherche sur l'extrémisme violent ;
- Les organisations nationales et internationales ;
- Les représentations diplomatiques ;
- Les institutions de l'État.

Bénéficiaires indirects :

- La population ;
- Les élèves et étudiants.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADH	Association des Droits de l'Homme
AFJT	Association des Femmes Juristes
AJAC	Association jeunesse anti-clivage
APLFT	Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales au Tchad
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb Islamique
ATNV	Association Tchadienne pour la Non-Violence
ATPDH	Association Tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'Homme
ATPIR	Action Tchadienne pour la Promotion des Initiatives Rurales
BH	Boko Haram
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CE	Commission Européenne
CEDPE	Centre d'Etudes pour le Développement la Prévention de l'Extrémisme
CEFOD	Centre d'Etudes et de Formation au Développement
CELIAF	Cellule de Liaison et d'Informations des Associations Féminines
CJP	Commissions Justice et Paix
CSAI	Conseil Supérieur des Affaires Islamiques
EI	Etat Islamique
EM	Etats Membres
FED	Fond Européen pour le Développement
FIDH	Fédération Internationale des Droits de l'Homme
FMM	Force Multinationale Mixte
FROLINAT	Front National de Libération du Tchad
GIZ	Coopération Allemande pour le Développement
GRAMP/TC	Groupe Recherche Alternatives et de Monitoring du Pétrole Tchad-Cameroun
IDP	Personne Déplacée Interne
IFRI	Institut Français des Relations Internationales
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
LTDH	Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme
MNJTF	Multi National Joint Task Forces
OCHA	Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires
OI	Organisations Internationales
ONG	Organisation Non Gouvernementales
OSC	Organisations de la Société Civile
PBF	Peace Building Fund
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement

PTF	Partenaires Techniques Financiers
PVE	Prévention de l'Extrémisme Violent
RCA	République Centrafricaine
SAGT	Syndicat de l'Administration Générale du Tchad
SET	Syndicat des Enseignants du Tchad
SNU	Système des Nations Unies
SYNECS	Syndicat des Enseignants-Chercheurs du Supérieur
TDRs	Termes de Références
TNV	Tchad Non-Violence
UNDAF	Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
USAID	Agence Américaine pour le Développement Internationale
UST	Union des Syndicats du Tchad

ANNEXE

1. TERMES DE REFERENCE DE LA REVUE SCIENTIFIQUE PROJET DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL DU CEDPE POUR MIEUX PREVENIR L'EXTRÉMISME VIOLENT AU TCHAD.

i. INTRODUCTION

Le CEDPE est une structure associative privée composée de chercheurs et chercheurs-associés. C'est un centre qui œuvre dans le domaine de la recherche, du développement, de la gestion des conflits, de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Dans le cadre de ses activités de prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent, le CEDPE a créé une revue scientifique qui mène des analyses et réflexions sur les questions liées aux conflits. Ladite revue est publiée trimestriellement et est mise à la disposition des chercheurs, des organisations nationales et internationales et à la disposition des acteurs qui œuvrent dans le domaine de la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent, en vue de leur apporter un éclairage sur des questions touchant l'extrémisme violent, mais aussi en vue de sensibiliser et contribuer à instaurer une culture de paix au sein des communautés.

La recrudescence des attaques armées dans la Région du Lac a poussé des milliers de civils à chercher refuge dans la province du Lac, perturbant ainsi les moyens de subsistance et faisant payer un lourd tribut aux communautés locales, en particulier autour de Ngouboua, Tchoukoutalia et dans les zones insulaires à la frontière avec le Nigeria. Selon le rapport de situation du Bureau de coordination des Affaires Humanitaire en date du 14 juin 2019, depuis le début de l'année 2019, près de 40 000 personnes se seraient déplacées dans la province du Lac, dont des réfugiés en provenance du Nigéria, des retournés du Niger et de nouveaux déplacements de communautés déjà déplacées à la recherche de sécurité et d'assistance.

Face à la montée fulgurante du phénomène de l'extrémisme violent, et dans un souci de contribuer à l'éducation à la paix des communautés, le projet de « renforcement institutionnel du CEDPE pour mieux prévenir l'extrémisme violent au Tchad » a choisi de contribuer à la publication de la revue du CEDPE, en offrant l'opportunité aux chercheurs du CEDPE un espace de publication des articles portant sur la radicalisation et l'extrémisme violent, afin de contribuer à l'éducation à la paix et à la résilience sociale contre le phénomène de l'extrémisme violent.

ii. OBJECTIF

Cette activité contribuera à l'atteinte de l'objectif 2 du projet, à savoir : **Mettre à la disposition des décideurs et des partenaires et du public cible, des informations, des articles et données vérifiables avec des propositions concrètes afin de prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation.**

iii. RESULTAT ATTENDU

La publication de cette revue vient en renfort aux activités développées par le CEDPE dans le cadre de ses activités de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Cette revue contribuera, à l'instar des autres activités, à l'atteinte des objectifs du projet de renforcement institutionnel du CEDPE. Il vise principalement à atteindre le résultat suivant : **Au moins 2000 personnes ont été touchées et sensibilisées à travers les publications de la revue.**

- SAMBE Bakary, « Boko Haram dans le bassin du lac-Tchad, au-delà du sécuritaire, le danger ethnicise et le désastre humanitaire », ORCRA, No 2, mai 2016, 18 pages.
- Theophilus Ekpon, « le rôle des jeunes dans la prévention de l'extrémisme violent dans le bassin du lac-Tchad », Youth Peace et Security, année 2015, 20 pages.
- Thérèse Delpech, « le terrorisme international et l'Europe », Cahiers de Chaillot, Institut d'Études de Sécurité Union européenne Paris, no 56, décembre 2002, 456 pages.

TABLE DES MATIERES

REVUE SCIENTIFIQUE DU CENTRE D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PREVENTION DE L'EXTREMISME (CEDPE).....	1
EDITORIAL	1
RESUME	3
INTRODUCTION	4
1. <i>Un dieu unique, deux lectures antimoniennes, deux doctrines inconciliables</i>	4
2. <i>Triple modèle d'expansion</i>	5
3. <i>Une ou des politiques musulmanes de l'Etat laïc</i>	6
4. <i>Un duel soufiste-salafiste : accusation, rejet et appel à la violence</i>	10
5. <i>Gestion de la controverse soufiste-salafiste dans un environnement local et GLOBAL</i>	
CONFLICTOGE.....	12
CONCLUSION : MENACE SALAFISTE, MYTHE OU REALITE ?	16
BIBLIOGRAPHIE.....	17
« BOKO HARAM DANS LE BASSIN DU LAC TCHAD, IMPACT ET SOLUTIONS »	19
RESUME	20
INTRODUCTION	21
1. <i>Les facteurs politiques</i>	22
2. <i>Les facteurs socioéconomiques</i>	23
L'IMPACT SOCIOÉCONOMIQUE	25
1. <i>Au plan social</i>	25
2. <i>Au plan économique</i>	27
LES MOYENS DEPLOYES CONTRE BOKO HARAM PAR LES FORCES EN PRESENCE	28
1. <i>Aspect militaire</i>	30
2. <i>Les dispositifs de sécurité</i>	31
CONCLUSION.....	34
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	35
« LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA PREVENTION DE L'EXTREMISME VIOLENT AU TCHAD »	36
RESUME	37
INTRODUCTION	38
1. <i>Situation géographique</i>	38
2. <i>Profil démographique</i>	38
CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT	39
1. <i>Historique</i>	39
ZOOM SUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) AU TCHAD	40
1. <i>L'évolution historique</i>	40
RAPPORT ENTRE LES OSC- ETAT BAILLEURS DE FONDS.....	41
1. <i>Rapport OSC - Etat</i>	40
2. <i>Rapport OCS et partenaires financiers</i>	41
LE POSITIONNEMENT ET DEPENDANCE ECONOMIQUE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE	42
EFFORTS FOURNIS PAR LES OSC DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DE L'EXTREMISME VIOLENT	43
1. <i>Les actions et leurs impacts</i>	43
CONCLUSION.....	48
BIBLIOGRAPHIE	49

« EXTREMISME VIOLENT AUTOUR DU BASSIN DU LAC-TCHAD, LA THEATRISATION DE LA PROVINCE DU LAC »..... 50

RESUME	51
INTRODUCTION	52
1. LES CONCEPTS DE L'EXTREMISME VIOLENT.....	53
2. LES FACTEURS DE L'EXTREMISME VIOLENTS DANS LE BASSIN DU LAC-TCHAD	54
3. LES TECHNIQUES DE RECRUTEMENTS DES JEUNES DANS LES GROUPES EXTREMISTES VIOLENTS.....	56
4. LE DETOURNEMENT DES FILIERES ECONOMIQUES DU BASSIN DU LAC-TCHAD	58
5. LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE A L'EXTREMISME VIOLENT.....	59
CONCLUSION.....	61
BIBLIOGRAPHIE.....	62
ANNEXE.....	64

BIBLIOGRAPHIE

- ABDOURAMAN Halirou, « le conflit frontalier Cameroun-Nigeria dans le lac-Tchad : les enjeux de l'île de Dakar, disputée et partagée », Cultures & Conflits No 72 – hiver 2008, 20 pages.
- Bassou Abdelhak et Guennoun Ihssane, « Le Sahel face aux tendances Al-Qaeda et Daech : Quel dénouement possible ? », Policy Brief, janvier 2017, 13 pages.
- Chahid Boukhara et Abdellah Street, Revue Africaine sur le Terrorisme, centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme, vol.7, N°2, décembre 2019, 236 pages.
- Christian Seignobos, « Boko Haram et Lac-Tchad : Extension ou Sanctuarisation ? », De Boeck Supérieur N° 255, année 2015, 115 pages
- Compte rendu du séminaire sur l'investir dans la paix et la prévention de la violence au Sahel-Sahara : troisièmes conversations régionales, IPI, septembre 2018, 24 pages.
- ETUDE PROSPECTIVE ET STRATEGIQUE, « Terrorisme et contre-terrorisme en Afrique centrale : quelle vision stratégique pour le Tchad et le Cameroun ? », GRIP, Note N°15, 22 janvier 2015, 19 pages.
- FANYM Gaïus, « Logiques diplomatiques et dynamiques locales dans la lutte contre Boko Haram », in Regards croisés sur Boko Haram au Cameroun, éditions du sahel, septembre 2017, 13 pages.
- Georges Berghezan, « éradiquer Boko Haram : acteurs multiples, résultat incertain », GRIP, Note d'Analyse, le 07 mars 2016, 24 pages.
- Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (sd), Crise et développement : la région du lac-Tchad à l'épreuve de Boko Haram, AFD, avril 2018, 294 pages.
- KOUNGOU Léon, Boko Haram : le Cameroun à l'épreuve des menaces, paris, le Harmattan, 2014, 185 pages.
- Les résolutions 2242(2015) et 2250(2015) du conseil de sécurité des Nations-Unies sur les Femmes, les Jeunes, la Paix et la Sécurité, 82 pages.
- Marc Lavergne, « le lac Tchad, entre l'assèchement et l'intrusion de Boko Haram : la faute au changement climatique, ou à l'immobilité politique ? », HAL, 22 mars 2017, 12 pages.
- MUSILA Cyril, « l'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du lac Tchad », Ifri, Juillet 2012, 30 pages.
- Saïbou Issa et Nadine Machikou « réintégration des ex-associes de Boko Haram, perspective de la région de l'extrême nord du Cameroun », global center, note politique, Février 2019, 13 pages.
- SAÏBOU Issa, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010, 276 pages.

CONCLUSION

La montée de l'extrémisme violent dans le bassin du lac-Tchad est le problème majeur de tous les Etats riverains et de leurs populations lacustres. Ce problème a amené les décideurs politiques à développer des stratégies communautaires pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation dans les localités dudit bassin touchées par ces phénomènes. Ainsi, La perception et la sensibilisation aux initiatives axées sur les jeunes pour la prévention de l'extrémisme violent par les communautés, les gouvernements et les partenaires de développement ont également augmenté. Ces efforts sont activement soutenus par les organisations internationales (OI) et les organisations non gouvernementales (ONG), mais il faut que les gouvernements concernés puissent encore renforcer la capacité de résilience communautaire.

EDITORIAL

Le bassin du Lac Tchad est confronté depuis quelques années à une recrudescence des attaques terroristes mettant en mal la stabilité des pays qui le composent. La situation sécuritaire a fait des milliers de personnes déplacées et des réfugiés dans la province du Lac. Le Tchad accueille les réfugiés des pays voisins dont la grande partie vient de l'extrême Nord du Nigéria durement touché par la crise et considéré comme le bastion de Boko Haram. Parmi les personnes qui ont réussi à s'échapper des exactions de Boko Haram, il y a également les ex-combattants du groupe qui ont trouvé refuge dans la province du Lac. Pour dissuader les esprits et les personnes susceptibles de se faire enrôler par Boko Haram, les actions de prévention par le canal de sensibilisation s'avèrent importantes. Les gouvernements des Etats du bassin du lac se sont lancés dans la lutte sur le plan militaire afin de combattre le groupe terroriste. Face à cette situation, la communauté internationale est mobilisée aux côtés de ces Etats afin de mener ensemble la lutte. Les organisations internationales humanitaires, la société civile et autres acteurs également sont impliqués. C'est dans ce contexte sécuritaire délétère que le CEDPE après sa création a vu la nécessité de créer la revue qui permet de véhiculer les messages de sensibilisation pour la prévention à divers niveaux.

La revue scientifique du CEDPE est un outil de la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent. Cette revue a été lancée par le centre dès le début de sa création d'où la parution trimestrielle. Elle est axée sur la sensibilisation de la population, à travers les articles que les chercheurs du centre et des chercheurs associés rédigent grâce aux recherches qu'ils mènent sur les questions liées à la radicalisation, à l'extrémisme violent, au terrorisme, à la paix et tant d'autres questions qui minent la société tchadienne. Elle est en sorte une plateforme d'information aux organisations qui œuvrent dans le cadre de la paix et de la stabilité sociale, les gouvernants, les universitaires et représentations diplomatiques. Dans cette revue, les articles traitent à différents niveaux des thèmes relatifs à la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent.

Le thème suivant *“Les Soufistes, les Salafistes et l'Etat tchadien : décryptage d'une relation multidimensionnelle”*, les courants salafistes et soufistes dans l'environnement religieux tchadien dont les dissensions et les incompréhensions aux niveaux des leaders qui s'affrontent sur les plans idéologiques sur la pratique de l'Islam. Il ressort également les différents faits historiques qui se sont succédé et ont jalonné les périodes coloniales et actuelles. Il fait également un lien avec la naissance du groupe Boko Haram qui s'est érigé un espace dans le bassin du Lac Tchad.

Dans l'article *“Boko Haram dans Le Bassin du Lac Tchad : Impact et Solutions”*, l'auteur fait un aperçu des facteurs qui ont conduit à la naissance de Boko Haram et permis de gagner du terrain et arriver à drainer une masse importante d'adeptes dans le groupe. En faisant cette analyse l'article parle des conséquences qui découlent des attaques terroristes sur les plans politique, économique et social. Il faut noter que les solutions engagées par les acteurs et les Etats ne sont pas mises à l'écart. Il évoque dans ses analyses les mesures à prendre et la gravité des actes extrémistes violents qui peuvent à un certain niveau compromettre le bien-être social et la stabilité.

Dans le troisième article, intitulé *“Le rôle de la société civile dans la prévention de l'extrémisme violent au Tchad”*, l'auteur s'est beaucoup plus appesanti sur la place des organisations de la société civile dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent. Un récapitulatif des rapports d'activités.

Pour le dernier article “Extrémisme violent autour du bassin du lac-Tchad, la théâtralisation de la province du lac”, l’auteur fait une analyse sur les actions de Boko Haram dans la province du Lac et l’implication des leaders communautaires dans la lutte et la prévention de l’extrémisme violent. Il ressort également le facteur déclencheur et encourageant l’émergence de Boko Haram dans la province du Lac en évoquant, les aspects sociaux, économiques, politiques et environnementaux.

Comme signalée ci-dessus, la revue scientifique se veut un instrument de prévention et d’information des différentes couches et apporter les contributions dans les actions engagées par les acteurs en présence. Il ressort dans les différents articles, les résultats et des actions menées dans le cadre de la prévention de la radicalisation, de l’extrémisme violent et en faveur de la promotion de la paix et du vivre ensemble. Le contexte sécuritaire gangréné par la prolifération des mouvements extrémistes qui s’érigent à divers niveaux au-delà des frontières sans distinction est une préoccupation majeure pour les acteurs.

Par OUBADJIDEHBA DESIRE

Historien/Relations Internationales d’Études pour le Développement et la Prévention de l’Extrémisme (CEDPE)

“Les Soufistes, les Salafistes et l’Etat tchadien : décryptage d’une relation multidimensionnelle”

Par Sali BAKARI

École Normale Supérieure de N’Djamena

8 octobre 2016

Centre Culturel al Mouna, N’Djamena

En matière de la prévention et de la lutte contre l’extrémisme violent dans la province du lac, il faut souvent mettre l’accent :

- Sur le renforcement du dialogue et de la médiation communautaire,
- Les actions communautaires d’éducation et de sensibilisation sur les dangers de l’extrémisme violent,
- L’éducation et contre-discours pour la construction et le renforcement des résiliences communautaires,
- L’implication des femmes pour la construction et le renforcement de la résilience communautaire à l’extrémisme violent.

Avec les soutiens de projet de VOIX DE PAIX de l’ONG Equal-Access, les dix cantons Boudouma et l’association yedina ont élaboré un plan d’action pour mieux prévenir et lutter contre l’extrémisme violent dans la province du lac. C’est ainsi que ceux-ci ont compris qu’il est temps pour eux de prendre leur responsabilité, afin de faire efficacement face aux groupes extrémistes violents. D’où il est aussi important d’évoquer le cas du conseil national de la jeunesse du Niger¹¹⁵ qui utilise ses forums pour la paix et la sécurité ainsi que ses camps Tech pour s’adresser aux jeunes dans la province du lac Tchad et au Niger. Il s’agit d’une initiative interreligieuse impliquant également les médias et les dirigeants religieux afin de sensibiliser la population en matière d’extrémisme violent et inverser la tendance. La société civile est polymorphe¹¹⁶, elle comprend non seulement des « organisations de la société civile », mais aussi les communautés elles-mêmes, leurs leaders, les villages et autres formes de regroupements de populations locales, les femmes ou les jeunes qui s’organisent de diverses manières, de simples individus qui agissent et des structures socioprofessionnelles. La stratégie communautaire de la prévention doit ainsi être adaptée au contexte local et en fonction des besoins exprimés par les communautés concernées.

¹¹⁵Theophilus Ekpon, « le rôle des jeunes dans la prévention de l’extrémisme violent dans le bassin du lac-Tchad », Youth Peace et Security, année 2015.

¹¹⁶ Compte rendu du séminaire sur l’investir dans la paix et la prévention de la violence au Sahel-Sahara : troisièmes conversations régionales, IPI, septembre 2018.

LA RESILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE A L'EXTREMISME VIOLENT

Face à la résilience de Boko Haram, les pays riverains du bassin du lac-Tchad ne peuvent se contenter d'une approche combinée, opération militaire et résilience communautaire. Cette dernière repose sur une stratégie de comités de vigilance et des groupes de sensibilisation permettant de prévenir et de lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation des jeunes dans le bassin conventionnel en général et dans la province du lac en particulier. Ainsi, l'on constate que les comités de vigilance et des groupes de sensibilisation (chefs traditionnels, Imams, jeunes, femmes et filles) peuvent mieux assurer la sécurité de leurs localités en prêtant la main forte aux autorités administratives et militaires. Ils jouissent généralement d'une plus grande légitimité en raison de leurs racines communautaires et peuvent identifier, pister et combattre les insurgés plus efficacement grâce à leur familiarité avec les langues, la géographie et la culture locale.¹⁰⁸ En effet, les groupes d'autodéfense au Nigeria, au Cameroun, au Niger et au Tchad jouent un rôle majeur dans la lutte contre Boko Haram.

Dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, il faut aussi noter que les communautés rendent les opérations militaires moins brutales et plus efficaces. Il va sans dire que le vigilantisme, le recours à des acteurs non étatiques le respect de l'ordre public (ou tout au moins une forme d'ordre) s'inscrit dans l'histoire de la région du lac-Tchad.¹⁰⁹ Les puissances coloniales comptaient, dans une large mesure, sur les chefs traditionnels locaux et leur entourage pour assurer les missions de l'ordre (?).¹¹⁰ Par exemple les initiatives des dix cantons Boudouma et l'association yedina pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent dans la province du lac. La force d'intervention conjointe (MJTF) dirigée par l'armée nigériane s'est rapidement rendu compte du potentiel des groupes d'autodéfense comme source de connaissance, de renseignement et de main d'œuvre au niveau local et a entrepris de les coordonner avec l'aide des autorités locales et traditionnelles.¹¹¹ L'efficacité des comités de vigilance dans la lutte contre Boko Haram réside dans leurs capacités d'identification des ennemis avant de le neutraliser. C'est pourquoi les actions des comités de vigilance permettent aux forces armées d'assurer davantage la sécurité des personnes et de leurs biens dans le bassin du lac-Tchad. Les efforts communautaires de lutte contre l'extrémisme violent favorisent une collaboration étroite entre les autorités et les populations lacustres. Dans certaines localités de ce bassin conventionnel, tous les adultes d'une communauté s'organisent en un ou plusieurs comités de vigilance qui participent à la chasse à l'homme lorsque survient une attaque, ou quand il s'agit de suivre les traces du bétail razzé dans le village.¹¹² Pour ce faire, les populations des deux villages frontaliers Mogodé au Cameroun et Cubunawa au Nigeria ont constitué dès le début des troupes des comités de vigilance, 30 habitants de Mogodé sont engagés dans le comité de vigilance et 30 habitants également pour Cubunawa.¹¹³ Tous les membres de ces comités de vigilance ayant en principe la même consanguinité, il devient dès lors très difficile aux terroristes de déjouer ce dispositif.¹¹⁴

¹⁰⁸ Rapport Afrique, N° 251 d'International Crisis Group, « une armée à double tranchant : comités de vigilance et contre-insurrections africaines », 07 septembre 2017.

¹⁰⁹ Rapport Afrique N° 244 d'International Crisis Group, « gardiens du lac-Tchad : les groupes d'autodéfense face à Boko Haram », 23 février 2017.

¹¹⁰ Ibid.

¹¹¹ Ibid.

¹¹² Op. Cit, Saibou Issa

¹¹³ Djabba J. et Ngapgue J., « Efforts de l'onde d'insécurité sur les activités touristiques d'une région située à l'abri des attentats terroristes : Mogodé et ses environs dans l'Extrême Nord/ Cameroun », Étude Caribéennes, 2 novembre 2018, P. 52.

¹¹⁴ Ibid.

RESUME

L'introduction de l'islam en 1090 suite à la conversion de Dunama Dibalemi, roi du Kanem –Bornou dénote à la fois de l'ancienneté et de l'ancrage de cette religion au Tchad. Apparues à de différentes époques à la faveur de nombreuses circonstances, les courants confrériques soufistes et salafistes vont non seulement jouer un rôle non négligeable dans le prosélytisme religieux mais aussi participer à la polarisation du débat religieux. Empêtré dans une crise profonde et multiforme, l'Etat tchadien réussit à rester fidèle à son option laïque et garante de l'ordre public et de la cohésion sociale. Cet Etat s'approprie la politique musulmane élaborée par l'administration coloniale française dont la collaboration instrumentale constitue le credo. Les tenants du pouvoir s'allient aux leaders soufistes, conciliants et conformistes au détriment des salafistes plus critiques, très revendicatifs et à la limite idéaliste.

Mots clés : Sufistes, Salafistes, Gestion, Tchad.

INTRODUCTION

Les courants islamiques se propagent, occupent de l'espace et influencent la dynamique du pays sur le plan politique, social et culturel. Conscient du poids de l'islam et de son impact, l'Etat élabore une stratégie qui consiste non seulement à réguler les rapports interconfessionnels mais aussi avec les pouvoirs publics. Le trio soufiste, salafiste et l'Etat, opposés sur le plan dogmatique avec des objectifs divergeant mais œuvrant sur le même espace et pour le même public entretiennent une relation. Le texte tente de jeter un faisceau de lumière sur les rapports entre les soufistes, les salafistes et l'Etat en mettant un accent particulier sur leur nature à la fois complexe, controversée et multidimensionnelle. Le travail repose sur l'architecture suivante :

- 1- Un dieu unique, deux lectures antimoniques, deux doctrines inconciliables.
- 2- Triple modèle d'expansion.
- 3- Une ou des politiques musulmanes de l'Etat laïc.
- 4- Un duel soufiste-salafiste : accusation, rejet et appel à la violence.
- 5- Gestion de la controverse soufiste-salafiste dans un environnement local et global conflictogène.

1. UN DIEU UNIQUE, DEUX LECTURES ANTIMONIQUES, DEUX DOCTRINES INCONCILIABLES

Les savants musulmans ne se sont pas disputés sur le conflit entre foi et raison à la façon de Galilée avec l'Eglise Catholique ou de Spinoza avec les milieux traditionnalistes juifs d'Amsterdam. L'interrogation principale posée par le texte coranique était de savoir comment le croyant pouvait réconcilier l'idée de la transcendance de Dieu avec les données scripturaires de la révélation, telles qu'elles étaient formulées dans le coran, « qui lui apprend ce qu'est Dieu dans un langage qui, par le seul fait qu'il est langage, semble mesurer Dieu et le comparer aux réalités visibles »¹ Le débat s'est donc engagé à partir de trois éléments- transcendance, révélation, et raison dont la combinaison a entraîné des solutions différentes en matières de croyances et de conceptions divines². La querelle sur les attributs de Dieu, le coran en a fourni une illustration parfaite.

Prédéterminisme, sens de la responsabilité humaine, relation des attributs à l'essence divine, coran crée ou incréé, sont des questions auxquelles les différentes réponses apportées seront autant d'écoles de pensée philosophiques nées de la nécessité d'entendre la parole-kalam- de Dieu³. Le débat sur le déterminisme et le libre arbitre a subi l'influence de l'aristotélisme, du platonisme et du plotinisme ainsi que des autres philosophes et sophistes grecs⁴.

L'approche de la science du kalam, *ilmal kalam* ou falsafa consiste à charger la raison de peser la révélation à sa balance. Le kalam est potentiellement producteur de ces innovations qui consistent à juger rationnellement (lecture ésotérique) plutôt qu'à s'efforcer de conformer sa manière de voir à celle qu'on suppose être celle des premiers musulmans (lecture exotérique)⁵.

¹ S.J. Michel Allard, « Le problème des attributs divins dans la doctrine d'al -Achari et de ses premiers grands disciples », Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1965, p.15.

² Rougier. B. 2008, p.8.

³ Souleymane Bachir Diagne, 2008, *Comment philosopher en islam*, édition du Panama, p.24.

⁴ Mohammed. Talbi, 2002, *Penseur Libre en Islam*, Paris, Albin Michel, p.277.

⁵ Ibid., p.26.

LE DETOURNEMENT DES FILIERES ECONOMIQUES DU BASSIN DU LAC-TCHAD

Les principales activités économiques du bassin du lac-Tchad sont l'agriculture, la pêche, l'élevage, le commerce et l'artisanat. Ces activités sont affectées par la crise de Boko Haram. En effet, le groupe terroriste détourne les filières économiques de la région, à des fins militaires (efforts de guerre). Au pourtour du bassin tchadien, Boko Haram menaçait de mort les cultivateurs qui refuseraient de donner 10 pour cent de leurs récoltes.¹⁰¹ Dans cet espace contrôlé en grande partie par les combattants extrémistes violents, chaque bande pensant tirer profit du flou ambiant¹⁰². Le lac Tchad et ses riches écosystèmes abritent un peuplement humain dense et très diversifié. La raison pour laquelle, les ayants droit se précipitent pour récupérer de nouveaux pâturages et imposer des taxes aux pêcheurs étrangers¹⁰³.

Cependant, le groupe armé Boko Haram est investi dans le bassin conventionnel à cause de son potentiel économique. Il a mis en place un système d'exploitation de l'économie de conflit. Les liens commerciaux antérieurs fondés sur le recours concurrentiel de la contrebande ont favorisé l'adhésion des jeunes à l'action de Boko Haram par une dotation d'argent et de motocyclette.¹⁰⁴ C'est dans ce sens que les filières économiques dudit bassin ont été détournées par les combattants terroristes. Ils imposent des taxes à payer aux pêcheurs et aux éleveurs, et parfois ils braquent ceux-là pour prendre leurs biens (poissons et bétail). Afin d'aller les revendre sur leurs marchés des alentours par le biais de leurs complices. Au fil des années de conflit, Boko Haram a pu réorganiser de ces filières pour en tirer un profit économique servant à financer ses actions violentes autour d'un bassin éminemment stratégique en termes de zone de repli et de base arrière.¹⁰⁵ Au pourtour du bassin tchadien, la contrebande fait toujours l'objet des problèmes de sécurité des Etats riverains.

Il importe de dire que les éléments de groupe armé se sont transformés en transporteurs pour livrer des marchandises volées aux commerçants riverains. En ce qui concerne l'organisation des marchés et des filières, Boko Haram fait payer une dime aux commerçants désirant écouler leurs produits sur les marchés du Bornou et de l'état de Yobé¹⁰⁶. Dans le détournement des circuits économiques, force est de constater que dès sa création, Boko Haram avait comme sponsors des commerçants du bassin tchadien qui prenaient des marchandises à Maiduguri. Ceux-ci ont par conséquent facilité l'extension de réseau terroriste dans la région. C'est dans ce contexte que le groupe Boko Haram utilise la razzia de biens et la taxation des productions primaires en circulation comme sources de financement¹⁰⁷.

¹⁰¹ Extrême-Nord du Cameroun : le casse-tête de la reconstruction en période de conflit, INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 25 octobre 2017.

¹⁰² Christian Seignobos, « Boko Haram et Lac-Tchad : Extension ou Sanctuarisation ? », De Boeck Supérieur N° 255, année 2015, P. 94.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Rapport de l'étude sur les Conflits et mécanismes de résolution des crises à l'extrême-nord du Cameroun, juillet 2015, OCHA.

¹⁰⁵ Boko Haram Bassin du lac-Tchad : Un désastre économique en prélude d'une crise alimentaire et humanitaire, Timbuktu Institute, 25 mai 2016,

¹⁰⁶ Ibid.

¹⁰⁷ Op.cit., Sd. Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse, avril 2018.

processus d'enrôlement devient technique par la suite, puisque les jeunes recrutés entraînent déjà d'autres jeunes dans le groupe. En outre, plus un jeune fait entrer d'autres jeunes, plus il gagne des bonus. Parmi les jeunes enrôlés, certains sont même des trafiquants de drogue ou des braqueurs.

L'enrôlement des jeunes permet au groupe terroriste d'être omniprésent, puisque les jeunes et les enfants sont aussi utilisés dans la collecte des renseignements, pour guetter les positions des forces de défense et de sécurité et transporter des armes à feu et également incendier des villages. Le groupe extrémiste violent enrôle surtout des garçons appelés Mahajiris pour obtenir des renseignements et contribuer aussi aux assauts contre les villages, les casernes militaires ou encore démoraliser l'ennemi. Les enfants des madrasas, que Boko Haram contrôlerait, assurent le rôle de «chouff» et de porteurs de message.¹⁰⁰ L'enrôlement forcé des jeunes garçons de madrasa (école coranique) accroît rapidement l'effectif des combattants et rend également efficace le réseau islamiste de renseignement. Dans le système du recrutement forcé de ces jeunes garçons, le groupe terroriste Boko Haram cible les écoles coraniques des localités du bassin du lac-Tchad pour enlever les enfants afin de les enrôler dans le groupe. Ces enfants enrôlés doivent suivre à la lettre les instructions qu'on leur donne, sinon ils seront tués. La technique de recrutement forcé des enfants se fait généralement de manière brutale, le groupe terroriste enlève les enfants vulnérables tels que les enfants de l'école coranique, enfants des rues pour les endoctriner avant de les envoyer au terrain de combat.

L'enlèvement des filles et des jeunes femmes se fait souvent de manière bien planifiée en ciblant une école ou un lieu de culte, mais aussi parfois de manière improvisée. Ces filles sont ensuite utilisées pour commettre des attentats suicides afin d'atteindre leur objectif. Elles sont des bombes humaines de Boko Haram, parce qu'elles ont pour obligation de se faire exploser dans les endroits indiqués par leurs instigateurs, après plusieurs jours d'endoctrinement avec la drogue, des tortures et des viols. C'est ainsi qu'elles finissent par craquer pour devenir obéissantes au groupe terroriste et porter un gilet d'explosif.

¹⁰⁰ Milices d'auto-défense formées par des paysans pour lutter contre les coupeurs de route, cette coalition constituée essentiellement de miliciens chrétiens, a ensuite pris les armes en 2013 contre la Séléka, majoritairement composée de musulmans. Le terme Anti-Balaka proviendrait des gris-gris appelés « anti-balles AK », qui protégeraient ses porteurs contre les balles de Kalachnikov (AK), c'est-à-dire contre les hommes armés de la Séléka

L'idée qui semble avoir fait « sécession avec la pensée dogmatique »⁶, '*i tazala*'- sécession donnera naissance aux mutazilites, ceux qui se sont séparés. Doctrine qui fait appel au *auql* raison tend à rationaliser les connaissances religieuses mettant l'accent sur la transcendance et l'inaccessibilité de Dieu. En voulant sauvegarder à tout prix l'unicité de Dieu, ils arrivent à l'idée de la création du Coran. Le Calife Al ma mun (813-833) l'impose par la force. Ahmat Ibn Hanbal, arrêté, torturé, libéré et réhabilité devient le symbole de la résistance contre cette doctrine rationaliste.

Deux doctrines inconciliables

Le salafisme est le retour à l'islam originel en prenant pour référence suprême la manière dont les premiers musulmans, les pieux ancêtres selon l'expression consacrée ont compris et appliquée l'islam dans l'Arabie du VII siècle. Selon les musulmans salafistes, c'est d'abord la sunna du prophète Muhammad, la compilation de ses paroles, gestes et attitudes et non l'exercice de la raison individuelle, qui doit servir à interpréter le coran. Le texte coranique doit être compris à la lumière de tout ce que le prophète a pu faire et dire pour éclairer ses contemporains sur le sens de la parole divine⁷.

Le soufisme en arabe '*tasawwuf*' désigne en islam le cœur de la tradition islamique. Il peut aussi traduire l'initiation ou *al haqiqah*, c'est-à-dire la vérité intérieure qui vivifie et permet la compréhension de la '*shariya*'. Le soufisme est une forme de croyance selon laquelle toute réalité comporte un aspect extérieur apparent et un aspect intérieur caché. Elle se caractérise par la recherche d'un état spirituel qui permet d'accéder à cette connaissance cachée.

2. TRIPLE MODELE D'EXPANSION

Le schéma suivant donne une idée du processus de diffusion de l'islam, de ses acteurs et des stratégies mises en œuvre à différentes époques en Afrique en général et au Tchad en particulier.

Période ante coloniale : descendante (par le haut)

- IX-XVIII siècle
- Sunnite, rite malékite
- Commerce transsaharien,
- Empires, royaumes
- Cités –Etats sahéliens
- Sociétés castées et esclavagistes et traite transatlantique

Période Coloniale (ascendante par le bas)

- Réislamisation confrérique
- XIX-XX siècle
- Tidjaniya, Qadiriya, Sanoussiya, Madiya
- Production extensive, commerce extérieur
- Jihads conversifs et anticoloniaux
- Empires coloniaux français et britannique
- Sociétés castées, esclavage
- Servage

Post coloniale

⁶ Malek Chebel, *L'islam et la raison. Le combat des idées*, Paris, Perrin, 2006, p.38.

⁷ Rougier. B. 2008, *Qu'est-ce que le Salafisme*, Puf, Paris, p. 3.

- Réislamisation salafiste XXI siècle
- Courants proches du salafisme : Tabligh, frères musulmans
- Courants salafiste : salafiya wahabiya
- Aide internationale
- Aide pétromonarchies
- Jihadisme global
- Etat–Nation et mondialisation
- Citoyenneté

3. UNE OU DES POLITIQUES MUSULMANES DE L'ETAT LAÏC

La politique coloniale a été en général une politique de préférence à l'égard des groupes soumis, du groupe réputé le moins réceptif à la propagande pan islamiste venant du Moyen-Orient. L'administration coloniale britannique à travers *l'indirect rule* maintient très largement l'organisation socio politique et les rapports de sujétion qui existe au Nord Nigeria avant la colonisation. En fait, la politique musulmane des puissances impérialistes tient compte non seulement de l'orientation politique de la métropole mais aussi des problèmes spécifiques que chaque groupe pose à l'entreprise coloniale.

Au Tchad plus précisément au Ouaddaï, la France a encouragé les activités de la Tidjaniya, conservatrice et garante de la tradition et de l'ordre établi, alors qu'elle a combattu de toute sa force l'influence de ceux qui s'opposaient à son entreprise colonisatrice.⁸ Robert Buijtenhuijs, l'a souligné dans l'une de ses nombreuses publications sur le Frolinat :

« Il y eut donc, et notamment après la seconde guerre mondiale, les bons musulmans dont on favorisait discrètement les entreprises, et les mauvais musulmans que l'on expulsait, lorsqu'ils étaient étrangers, ou que l'on coupait le plus possible de leur source d'inspiration en Egypte, au Soudan, ou en Libye »⁹

L'adoption d'une telle politique passe aussi par l'élaboration des mesures répressives du genre, création de la police musulmane permanente qui deviendra dans les années 1940 le bureau des affaires musulmanes et arabes chargé de recenser les marabouts, contrôler leurs activités et l'ouverture d'un fichier pour personnes suspectes¹⁰.

Situation similaire à quelques variances près au Nigeria. En 1903, arrivée de l'autorité coloniale britannique au Nigeria, fin du Califat de Sokoto et usage d'une nouvelle sémantique : 'good muslims' et 'bad muslims' introduit par le colon Britannique conforme à la politique de collaboration instrumentale coloniale. Ceux qui acceptent l'ordre colonial, se soumettent à ses injonctions et adhèrent à ses idéaux sont catalogués par la littérature ethno anthropologique comme les 'Good Muslims' tandis que ceux qui ne partagent ni la présence coloniale encore moins sa philosophie sont les 'Bad Muslims. Terme qui désigne les mahdistes opposés à l'administration coloniale qui perçoivent des colons Britanniques comme des évangélistes de la religion chrétienne.

Cette lecture à la fois caricaturale et duale des sociétés calquée sur le bras de fer entre les tendances religieuses reprend est en faveur du groupe le plus réceptif à l'idéale coloniale sur le plan organisationnel que doctrinal.

⁸Mahamat Ahmat Doutoum, « L'Islam au Ouaddaï avant et après la colonisation », in *L'Islam au Tchad*, (Sous la direction de) Magnant. J.P. Centre d'Etude d'Afrique Noire, 1992, 85.

⁹ Buijtenhuijs.R.1976, *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1976*, Paris La Haye, p.64.

¹⁰Mahamat Adoum Doutoum, 1992, p.88.

LES TECHNIQUES DE RECRUTEMENTS DES JEUNES DANS LES GROUPES EXTREMISTES VIOLENTS

Le recrutement des jeunes dans les groupes armés existait bien avant que la création de Boko Haram. Mais, l'enrôlement dans les réseaux extrémistes violents à caractère religieux est un évènement inédit dans le bassin du lac-Tchad⁹⁴. En effet, le recrutement des jeunes dans les rangs de l'extrémisme violent se fait par plusieurs procédés. Dans un premier temps, les recruteurs s'infiltrèrent dans la population pour cibler les enfants les plus dociles en leur proposant des sommes d'argent colossales, afin qu'ils acceptent de faire partie du mouvement djihadiste⁹⁵. Ensuite, ils leur donnent de l'argent avec un délai de réflexion de deux jours. Enfin, s'ils acceptent, ils gardent l'argent, sinon ils le rendent. Comme la plupart des jeunes de la région n'ont pas d'emplois garantis, ils finissent par accepter l'offre du groupe extrémiste violent.⁹⁶

Les populations sont devenues vulnérables avec la pauvreté grandissante et les changements climatiques. Dans ce contexte, les jeunes deviennent les proies faciles des réseaux djihadistes dans le bassin tchadien. Ainsi, le groupe se montre aux yeux de ces jeunes comme porteur des solutions à leurs problèmes socio-économiques que les différents gouvernements du bassin du lac-Tchad n'arrivent pas à résoudre⁹⁷. Pour attirer les jeunes des localités riveraines, Boko Haram utilise une stratégie de communication portant sur l'enregistrement de prêches sur les cartes mémoires portables, au-lieu de cassette, et aussi sur WhatsApp.

La précarité matérielle et financière se révèle être alors un moyen de fidélisation du jeune ou de contrainte pour rester adhérent et passer à l'acte avec le groupe. Il se développe ainsi un sentiment de protection, sous la forme d'une : protection matérielle, sociale, psychologique et physique.⁹⁸ L'une des astuces que le groupe extrémiste violent utilise souvent pour recruter facilement les enfants, est l'envoi des enfants déjà recrutés pour aller convaincre leurs frères et amis avant de regagner le groupe. Ces enfants commencent d'abord à rendre visite régulièrement aux amis ciblés en leur offrant des cadeaux comme des motos, des habits, des téléphones, chaussures, montres de valeur, voire l'argent de poche, pour que ces derniers soient redevables à l'égard de leurs donateurs (enfants recruteurs).

Ensuite, les bénéficiaires (amis) vont sans doute adhérer à la proposition qui sera faite par les enfants recruteurs dans le but d'étendre le réseau de Boko Haram au pourtour du bassin du lac-Tchad et au-delà. Telle est la stratégie des enfants enrôlés pour recruter des nouveaux éléments et agrandir les effectifs de combattants de Boko Haram dans cette contrée lacustre. Les recruteurs adaptent généralement leur offre au type de jeune, pour que celui ne refuse pas de rejoindre le groupe Boko Haram. Ainsi, ils lui proposent un montant qui varie entre 200 000, FCFA et 700 000 FCFA.⁹⁹ Ce

⁹⁴ L'entretien avec les officiers de l'armée tchadienne sur les questions d'enrôlement des enfants dans le groupe Boko Haram, en novembre 2019 à Kaïga Kindjiria

⁹⁵Abbami Oumar, « *les technicités d'enrôlement des combattants de Boko Haram* », Thinking Africa, note d'analyse politique N° 85, mars 2020, p.4.

⁹⁶ Ibid.

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ L'enrôlement des jeunes dans les groupes armés au Cameroun, un projet de recherche-action du réseau service civile pour la paix au Cameroun Sous la direction de : Dynamique Mondiale des Jeunes En collaboration avec Friedrich Ebert Stiftung Service Civil pour la Paix / Brotfür die Welt AJP CEDES Foumban Saare Tabitha Développement sans Frontières, 2015.

⁹⁹ Témoignage d'un groupe des jeunes désengagés de Boko Haram Koukimié dans la province du lac en Septembre 2019.

Cependant, La porosité des frontières a facilité l'expansion des groupes extrémistes violents (Boko Haram et ses factions). Les frontières internationales ont permis aux terroristes de se réfugier dans les pays voisins (Cameroun, Niger, Tchad) et d'y établir des sanctuaires dans des zones où l'Etat était très peu présent⁸⁹. Ceci a favorisé d'une part, l'expansion des groupes extrémistes violents aux pays voisins du Nigeria, à partir de 2014, et d'autre part, la transformation du lac-Tchad en base arrière de Boko Haram. La crise de Boko Haram est le résultat des conflits fonciers dans la région du lac-Tchad. D'où, la pauvreté est la toile de fond de l'insécurité qui règne dans la province du lac. Le groupe armé Boko Haram a également profité de cette situation de précarité pour installer ses bases-arrières autour du bassin tchadien. C'est ainsi qu'il a habilement déplacé son centre de gravité sur cet espace lacustre, qu'il utilise depuis plusieurs années pour sa logistique militaire, financière et alimentaire.⁹⁰ Ce bassin sert toujours de lieu d'opérations par excellence aux groupes extrémistes violents et l'insécurité y suit le cycle infernal des conflits.

Tirant profit de l'histoire, de la géographie physique et humaine et du dynamisme économique de cet univers lacustre particulier, le groupe extrémiste violent y a trouvé, comme d'autres avant lui, à la fois un refuge face à la pression des armées de la région et une manne financière.⁹¹ La menace de Boko Haram est le prolongement des phénomènes de coupeurs de route dans le bassin tchadien. Les liens socio-culturels et la mobilité transfrontalière sont des atouts pour le groupe extrémiste violent. L'élargissement du foyer de tension à tout le bassin du Lac Tchad a été un fait trouvant ses origines dans les complexités socioculturelles de cette vaste zone.⁹² Ainsi, ce dernier a exploité stratégiquement les liens socio-culturels, afin de pouvoir s'implanter dans la région du lac-Tchad.

La composition ethnique des populations du bassin tchadien associée au mouvement terroriste est probablement mixte. En regardant une carte linguistique d'Afrique pour constater que cette région constitue le point de convergence des trois principaux phylums de langues africaines (Nilo- Saharien, Afro-asiatique, Niger-Congo).⁹³ Avant les phénomènes de l'extrémisme violent dans le bassin du lac-Tchad, la cohabitation entre les communautés était presque bonne. Mais, ces dernières années, les membres de certaines communautés se font passer pour les éléments des groupes extrémistes violents, pour attaquer les autres communautés. C'est dans ces circonstances que l'on remarque les liens contrastés entre les groupes extrémistes violents et certaines ethnies.

⁸⁹ Marc-Antoine Pérouse de Montclos, « *Boko Haram et la souveraineté du Nigeria : une histoire de frontières* », Hérodote, N° 159, année 2015, p. 71.

⁹⁰ Op.cit., Marc Lavergne 2017

⁹¹ Rapport Afrique N°246, 8 mars 2017.

⁹² Bakary Sambe, « *Boko Haram dans le bassin du lac-Tchad, au-delà du sécuritaire, le danger ethniciste et le désastre humanitaire* », ORCRA, N° 2, mai 2016, p.5.

⁹³ Henry Tourneux et Noé Woïn, « Migration et mobilité dans le bassin du lac-Tchad », Actes du XIIIe colloque international du Réseau Méga-Tchad, année 2009.

Au Tchad et au Cameroun, la politique musulmane de la France est la transposition de celle qui était appliquée en Algérie suite à l'installation des colons dans ce pays dans les années 1830 et 1840, laquelle permit de tirer profit de la rivalité *Tidjaniya* et *Qadiriya*. La France s'allie avec la première pour combattre la seconde fidèle à la politique coloniale de segmentation des institutions et structures locales, d'exacerbation de division personnelle ou fractionnelle afin de trouver des possibilités de manipulations politiques¹¹. Ce que confirme Ageron :

« L'utilité administrative de l'islam soufi fut d'abord pleinement reconnue en Algérie dans les années 1830 par les Français, qui suivaient en cela sans l'avouer l'expérience turque antérieure. Les dignitaires soufis, après avoir s'être résignés au fait accompli de la conquête européenne, tout en gardant l'allégeance de leurs propres disciples, étaient à même d'offrir une assistance précieuse au sultan infidèle. Ces cheikhs avaient gardé suffisamment d'autorité pour être à même d'aider à maintenir la paix coloniale, à percevoir l'impôt et même recruter des tirailleurs et des volontaires pour l'armée ... »¹².

L'administrateur colonial Lacroix justifie cette collaboration et ce soutien en des termes suivants :

« Il est incontestable que cet appui est d'ailleurs de bonne politique là où ces confréries représentent vraiment quelque chose, que le soutien que nous apportons par exemple au tidjanisme et à la Qadiriya se justifie largement par les services qu'ils nous rendent »¹³.

Certains administrateurs coloniaux pensaient qu'ils pouvaient se servir de la tidjania pour implanter leur pensée par ce que cette confrérie est sans fanatisme se borne à dicter deux prières spéciales et une règle morale¹⁴ (le mal est écrit, il ne peut venir que de la destinée et personne ne peut en être tenu pour responsable, il faut donc pardonner aux ennemis).

La photographie des marabouts d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire française, la légion d'honneur épinglée sur le burnous ou le boubou, est l'un des clichés de l'imagerie coloniale¹⁵ démontrant la collaboration entre l'administration coloniale et les confréries.

Epoque postcoloniale

L'accession des Etats à l'indépendance suivie du transfert des compétences de l'élite occidentale blanche à l'élite noire ne change pas fondamentalement la donne. L'Etat postcolonial n'invente pas un nouveau modèle d'organisation. Il reproduit le modèle légué par le colon tant du point de vue de la super structure que de la stratégie et mécanismes de commandement qui implique l'établissement des alliances avec les forces locales indigènes, au premier rang desquelles figurent l'élite religieuse fidèle à cet islam confrérique plus tourné vers les zaouïas d'Afrique de l'Ouest et du Nord que vers le proche et Moyen-Orient.

La politique musulmane de l'Etat tchadien laïc est le legs de la politique coloniale française qui souffre de clarté et de précision du fait de la pluralité de regards de l'élite française sur la question de

¹¹ Politique Africaine,

¹² Ageron. C.R. « Les Algériens musulmans et la France : 1871-1919 », Tome 1 Paris, Puf, 1968, p.20.

¹³ Archives National de Yaoundé, 2AC 3655, Islam 1945-1951, « situation actuelle de l'islam dans le Nord-Cameroun », 1956, p. 6.

¹⁴ Rapport Trimestriels, département du Ouaddaï-Salamat, bulletin des renseignements, CAOM, dossier n°4 (4) D 45, 1935, p.10.

¹⁵ Kepel, G. *Djihad*, p.87.

l'islam au Tchad. Entre un Jacques Germain, hostile à la *maderassa* de Faki Oulech¹⁶ et ce parlementaire qui, dans un rapport de 1934 épouse la cause musulmane¹⁷, les appréciations sont d'une distanciation extrême dans la politique métropolitaine.

Toutefois, la politique musulmane de la France a varié d'une région à une autre, et parfois à l'intérieur d'une même région. Elle a pour dessein de favoriser le développement d'un islam traditionaliste, coupé de ses racines arabes. Il s'agit de l'orienter vers des voies susceptibles d'appuyer les intérêts du colonialisme français, bref de ne pas les contrarier. Pour la concrétisation de cette politique, la France s'allie aux pouvoirs locaux centralisés en faisant des chefs musulmans partisans de l'islam traditionnel, des auxiliaires privilégiés du colonialisme français. L'attitude de la France à l'égard des groupes soumis à sa domination a été en général une politique de préférence pour le groupe réputé être le moins réceptif à la propagande panislamiste venant du Moyen-Orient¹⁸.

Au Tchad, le colonisateur a élaboré une politique musulmane se résumant à ces propos du Général Largeau, commandant du territoire : « ménager l'islam, empêcher les fétichistes de devenir musulmans »¹⁹ L'islam que le Général Largeau entend ménager est celui que prêche la confrérie *Tidjanya*, jugée fataliste et sans fanatisme. Le soutien à la *Tidjanya* est en fait le soutien à la classe politique dirigeante, partisane du statu quo hostile au réformisme islamiste. Création d'une police permanente, d'un bureau des affaires musulmanes sur fond de chasse aux fanatiques, aux prédicateurs étrangers et aux marabouts itinérants²⁰ ainsi que la surveillance dans les milieux de l'armée²¹, constituent des initiatives prises par l'administration coloniale française en vue d'appliquer sa politique musulmane.

La laïcité de l'Etat signifie qu'il se situe à équidistance de toutes les religions. De même, il doit jouer le rôle de neutralité entre les orientations religieuses. Le pouvoir exécutif ne doit avoir d'orientation religieuse encore moins de préférence à l'égard d'un courant²².

La création du Frolinat le 22 juin 1963 à Nyala dans un contexte d'insurrection populaire introduit une nouvelle donne dans le débat politique du fait du rôle joué par les intellectuels arabophones²³. De l'aveu de nombreux spécialistes du Tchad, l'Etat tchadien indépendant n'a pas pris en compte le particularisme arabo-musulman des populations du Nord et semblait désireux de perpétuer les rouages de l'administration francophone propice à la revanche intellectuelle du Sud chrétien et adepte des

¹⁶ David. E. Gardinier, "Muhammad Awuda Oulech at Abeché: A reformist Islamic challenge to French and traditionalist interest in Ouaddai", Chad, 1947-1956, in Islam et sociétés du Sahara, La maison des sciences de l'homme, n° 3, Paris, 1989.

¹⁷ R, Susset, cité par R. Buijtenhuijs, « Le frolinat et les révoltes populaires du Tchad 1965-1976 », La Haye, Monton, 1978, p.55.

¹⁸ Saïbou Issa, « Ethnicité, frontières et stabilité aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad », Paris, Le Harmattan, pp : 29-30.

¹⁹ Lanna B La politique française à l'égard de l'islam au Tchad 1900-1958, in J P Magnant sous la direction de, L'islam au Tchad, Bordeaux, CEAN, 1992, p.114-115.

²⁰ M. A. Doutoum, « L'islam au Ouaddai avant et après la colonisation », in JP Magnant (dir) 1992. P 85-88.

²¹ ANY, APA 1926, Note de service secrète du général Dio, Commandant supérieur des forces armées de la zone de défense de l'AEF-Cameroun, 20 novembre 1955.

²² Mahamat Abdéramane Mahamat, « Le Tchad couve-t-il une tension politico-religieuse ? » *Le citoyen*, n°82 du 4 au 11 mai 2015, p.8.

²³ Bouquet, C. 1982, Tchad : genèse d'un conflit, Le Harmattan, Paris, p. 98.

LES FACTEURS DE L'EXTREMISME VIOLENTS DANS LE BASSIN DU LAC-TCHAD

Le lac-Tchad est un espace géographique potentiellement conflictuel, en raison de la diversité de ses ressources et des fluctuations saisonnières. La situation qui y prévaut aujourd'hui, est le prolongement de ces activités. Pendant la période précoloniale les chefs traditionnels perpétuaient des razzias autour du bassin tchadien, afin de construire leurs hégémonies. Pour les grandes hégémonies politiques, d'abord, les razzias organisées à la saison sèche par les armées permettaient de renflouer les caisses de l'Etat pendant les moments de crise de trésorerie.⁸⁵ Le principal problème sécuritaire dans la région, était la raréfaction des ressources alimentaires suivi des conflits fonciers. Pour les peuples, ensuite, les pillages aidaient à pallier les déficits des ménages, à gérer les périodes de soudure, à compenser les mauvaises récoltes et à reconstruire les troupeaux décimés par les épizooties ou la rareté des pâturages en période sèche.⁸⁶ Au fil du temps ce problème sécuritaire prend de l'ampleur suivi des actes criminels. D'où l'on assiste aujourd'hui aux actes terroristes sans précédent du groupe extrémiste violent (Boko Haram) au pourtour du bassin conventionnel.

La sécheresse des années 1980 avait poussé les populations (agriculteurs-éleveurs et pêcheurs) du bassin du lac-Tchad au chômage sans précédent. Par manque d'emplois les jeunes de la région ont développé de nouveau type d'activités comme la contrebande, le narcotrafic, le trafic humain et le trafic d'armes. A cela s'ajoute le vol, le braquage (coupeur de route), et l'enlèvement des enfants contre rançons. L'insécurité grandissante du bassin conventionnel est havre des conflits politico-militaires des Etats riverains. C'est ce qui explique l'irruption de Boko Haram dans ce milieu palustre si particulier qu'aucun encadrement politique extérieur passé ou actuel n'a réussi à contrôler, représente une véritable menace pour la région⁸⁷.

De ce fait, les conflits entre les différentes communautés (agropasteurs, pêcheurs et éleveurs) ont également ouvert la boîte de pandore aux groupes extrémistes violents. D'où le contexte sécuritaire du bassin du lac-Tchad révèle l'existence d'un paradoxe au cœur des groupes extrémistes violents. C'est ce qui explique les causes profondes et les facteurs de l'extrémisme violent dans cette région.

Les facteurs qui poussent les jeunes à rejoindre les groupes extrémistes violents sont entre autres : la pauvreté, le chômage, les incitations financières des groupes extrémistes violents, l'ignorance, les inégalités, le changement climatique, l'analphabétisme, le manque d'opportunités, la mauvaise interprétation du Coran, le manque de justice sociale et le recrutement par la force. Les populations lacustres sont vulnérables aux groupes extrémistes violents, car les services de base (éducation, santé, accès à l'eau, potable, construction des routes) sont déficients. Dans un contexte de pauvreté, il convient aussi de noter les conditions sociales et politiques de l'émergence de l'extrémisme violent. La corruption, les dysfonctionnements de l'Etat, la brutalité de la répression militaire et les dégâts⁸⁸ que cette dernière a causés dans la population civile ont été des facteurs essentiels de l'insurrection et de sa prolongation.

⁸⁵ SAÏBOU Issa, *Les coupeurs de route. Histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010, p.21.

⁸⁶ Ibid.

⁸⁷ Marc Lavergne, « Le lac-Tchad entre l'assèchement et l'intrusion de Boko Haram : la faute au changement climatique, ou à l'immobilité politique ? », HAL, 22 mars 2017, p. 5.

⁸⁸ Op.cit., Marc-Antoine Pérouse de Montclos, 2018

C'est pourquoi cette note s'appesantit sur l'analyse des facteurs de l'extrémisme violent dans le bassin du lac-Tchad en général et le cas de la province du lac en particulier, suivi de la stratégie communautaire de la prévention de cette menace.

LES CONCEPTS DE L'EXTREMISME VIOLENT

La prolifération des groupes extrémistes violents en Afrique et le changement de leurs modes opératoires continuent à poser des défis aux décideurs politiques, responsables de la sécurité, organisations régionales et internationales et universitaires pour mieux comprendre les facteurs contextuels de cette menace et à évaluer les approches actuelles en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent.

Ces opinions extrêmes peuvent servir de fondements théoriques qui prônent le recours à des moyens extrêmes, contraires à l'intérêt général, voire agressifs ou violents. Le terme extrémisme sert aussi à qualifier les idéologies ou doctrines qui découlent de cette tendance et que l'on retrouve dans de nombreux domaines : politique, économique, social, religieux, culturel etc. Les auteurs de ce phénomène ont recours à la violence illégitime pour contribuer à la réalisation de buts fondés sur des idéologies.

Les lignes directrices du Conseil de l'Europe à l'intention des services pénitentiaires et de probation concernant la radicalisation et l'extrémisme violent comme un comportement consistant à « promouvoir, encourager ou commettre des actes pouvant mener au terrorisme et qui visent à défendre une idéologie prônant une suprématie raciale, nationale, ethnique ou religieuse ». La prévention de l'extrémisme violent vise à traiter les causes structurelles et les facteurs aggravants qui sont à l'origine des injustices et du développement de l'extrémisme violent. Elle cherche à identifier les individus et les groupes vulnérables ainsi que les signes précoces de radicalisation, et à atténuer les risques par le biais de l'engagement, de l'éducation et des contre-discours.

Cette approche consiste à mettre l'accent sur l'engagement de la communauté, sur le rôle des organisations de la société civile (OSC), sur les partenariats entre les acteurs étatiques et non étatiques, ainsi que sur la nécessité d'apporter des réponses adaptées au contexte. C'est dans ce contexte que le plan d'action de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent (PVE) comprend « non seulement des mesures de lutte contre le terrorisme permanentes et essentielles, mais également des mesures préventives systématiques qui agissent directement contre les causes de l'extrémisme violent aux niveaux locaux, nationaux, communautaires et régionaux ».

Cependant, les concepts utilisés par les responsables politiques et leurs partenaires ont des graves conséquences sur la formulation des politiques visant à réduire la menace de l'extrémisme violent. Puisque l'absence des définitions communes pouvant surmonter le rôle de l'idéologie et du comportement dans l'extrémisme violent au détriment de l'identification et de la résolution des facteurs sous-jacents de l'extrémisme violent. Il est donc dangereux d'associer des groupes spécifiques, des ethnies ou des religions à l'extrémisme violent.

Au regard de ce problème conceptuel, toute politique visant à lutter contre l'extrémisme violent doit s'articuler autour de questions et de concepts qui trouvent un écho chez les communautés locales et s'accorde avec leurs priorités. Pour lutter efficacement contre le terrorisme, il faut prendre des mesures « dures », mais aussi tenir compte des facteurs « doux ».

religions traditionnelles sur le Nord musulman²⁴. La conséquence immédiate de cette politique, c'est que les jeunes musulmans formés dans les universités d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui n'ont pas pu voir leur formation en langue arabe reconnue et valorisée dans leur pays, ont pris la tête de la rébellion en créant le Frolinat donnant ainsi un contenu politique à la révolte des paysans de Mangalmé dans le Guerre contre les exactions de l'administration²⁵.

Pourtant une observation de l'évolution politique du pays démontre la présence des paramètres pouvant permettre de disculper le régime de François Tombalbaye. La constitution du 16 Avril 1962 prend en compte le particularisme incarné par le courant politique Nordiste et tente de le satisfaire²⁶. A cela s'ajoute l'adhésion du Tchad à l'organisation de la conférence islamique, la construction du complexe islamique Roi Fayçal et la création du comité islamique supérieur de la fatwa chargée de gérer les affaires islamiques dont la direction est confiée à Moussa Ibrahim, imam de la grande mosquée de N'Djamena.

Parvenu à la tête du pays suite au coup d'Etat d'avril 1975 ayant sonné le glas du régime de Tombalbaye, le Conseil Supérieur Militaire ayant hérité d'un pays dont le processus d'émiettement est très avancé applique une politique de la main tendue en signant un accord de paix avec le Conseil de Commandement des Forces Armées du Nord²⁷ lequel connu sous le nom de la Charte fondamentale traduit clairement la revendication linguistique du Frolinat, tout en prenant en compte la valeur des autres langues du Tchad.²⁸

Les Forces Armées du Nord de Hisseine Habré entrées triomphalement à N'Djamena le 7 juin 1982²⁹ promulguent l'Acte fondamentale de la République qui s'inspire de la loi constitutionnelle de 1962 ou les langues officielles sont le Français et l'Arabe.³⁰ Le baccalauréat, diplôme sanctionnant la formation dans l'enseignement secondaire est instauré en langue.

²⁴Saibou Issa, *Ethnicité, frontières et stabilité aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad*, Le Harmattan, Paris.

²⁵Ibid.

²⁶Kovana, V. 1994. Précis de guerre et conflits au Tchad, Le Harmattan, Paris, p. 79.

²⁷Djimtola. N. Gaksou. G. B, (Sous la direction de Gali Ngothé Gatta) 2008, Tchad, le Conseil Supérieur militaire et l'exercice du pouvoir, centre culturel al mouna, N'Djamena, p. 250.

²⁸De Pommerol. P. J. 2011, p. 147.

²⁹Gautron. J. C. La force de maintien de la paix : Eloge ou requiem ? Année Africaine, Paris, A Pedone, 1963, p.13.

³⁰De Pommerol. P. J. ibid.

4. UN DUEL SOUFISTE-SALAFISTE : ACCUSATION, REJET ET APPEL A LA VIOLENCE

A partir de 1990, le conseil supérieur des affaires islamiques du Tchad, instance représentative et interprétative de l'islam et les leaders de l'islam sont au cœur de toutes les controverses et polémiques liées à l'éternel désaccord doctrinal soufiste-salafiste, aux prises de position sur le débat politique et au contrôle des ressources financières.

Au-delà de son aspect confessionnel et matérialiste, ce bras de fer entre les tenants du conseil supérieur des affaires islamiques, ulémas conformistes, dévoués au régime qui se veulent l'unique représentant de l'islam au Tchad et les ulémas des tendances salafistes moins conformistes et plus proches des populations, rappelle le rapport entre musulmans et l'administration colonial.

On assiste à une polarisation de l'univers religieux tantôt sur la base d'une orientation doctrinale tantôt sur la nature des rapports et/ou prise de position à l'égard de l'Etat.

La violence verbale s'enracine au cœur du débat religieux. Les joutes oratoires entre leaders des différents courants défrayent la chronique et font l'objet des commentaires et interprétations d'une exagération frôlant la mythologie.

Profitant de la prolifération des médias due à la libéralisation de ce secteur, l'affrontement soufistes/salafistes change de forme au sens figuré comme au sens propre du terme. Les radios, la presse locale, les pupitres des mosquées et la rhétorique sont érigées désormais en armes dans cette situation de belligérance larvée.

Les événements quotidiens démontrent que la pluralité de ces mouvances religieuses peut entraîner souvent une remise en question de la cohésion nationale. Les déclarations des responsables du conseil supérieur des affaires islamiques, suscite un débat au sein de la communauté musulmane³¹. Les Ulémas issus de différents courants se plongent à travers journaux ou autres moyens de communication interposés dans un débat doctrinal d'une très haute facture.³² Cela peut être considéré comme étant l'expression d'une divergence d'idées symbole d'un pluralisme car depuis l'aube de l'islam, toutes sortes de tendances ont coexisté au sein de la *umma*³³.

Le désaccord entre l'organisation *Jamat Ansar Sunna Muhammadia* et le président du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques du Tchad portant sur des questions religieuses atteint son paroxysme dans un contexte marqué par le délicat problème de Boko Haram dont l'intervention du Tchad par l'envoi d'un contingent de 2000 hommes prouve à suffisance le caractère régional de la question.

³¹ Sali Bakari, « L'Université Roi Fayçal du Tchad, entre formation de l'élite et diffusion de la culture arabo-islamique », actes de communication, colloque sur la littérature arabe, passé, présent et futur organisé par le centre culturel afro arabe de Bamako, N'Djamena, 2016.

³² N'Djamena Al Djadida,

³³ Talbi.M. « Plaidoyer pour un islam moderne », L'Aube, Paris, 2004, p. 68.

INTRODUCTION

Le terrorisme et l'extrémisme violent sont les premiers problèmes de sécurité des Etats au 21^{ème} siècle, autant en occident que dans le reste du monde⁸¹. D'Al-Qaida ou AQMI à DAECH en passant par Al-shabaab et Boko Haram qui menacent la paix et la sécurité internationale. Il n'existe toujours pas de définition explicite du terrorisme, du radicalisme ou de l'extrémisme violent. Mais qu'à cela n'empêche de définir l'extrémisme comme la tendance à adopter une attitude, une opinion extrême, radicale, exagérée, poussée jusqu'à ses limites ou à ses conséquences extrêmes⁸². Ces opinions extrêmes peuvent servir de fondements théoriques qui prônent le recours à des moyens extrêmes, contraires à l'intérêt général, voire agressifs ou violents. Le terme extrémisme sert aussi à qualifier les idéologies ou doctrines qui découlent de cette tendance et que l'on retrouve dans de nombreux domaines : politique, économique, social, religieux, culturel etc.

L'objectif des groupes extrémistes violents est de semer la terreur souvent à des fins idéologiques. A cet effet, le bassin du lac-Tchad est aujourd'hui devenu un terreau fertile du terrorisme et l'extrémisme violent. Ces derniers peuvent exacerber les conflits dans les pays riverains du bassin conventionnel et contribuer à affaiblir les Etats touchés sur les plans de la sécurité, de la stabilité, de la gouvernance et du développement économique et social⁸³. Parce que leurs stratégies de guerre reposent sur la mise à feu, le pillage, l'enlèvement, la violence de genre, le recrutement et l'utilisation des enfants. La prolifération des groupes extrémistes violents en Afrique et le changement de leurs modes opératoires continuent à poser des défis aux décideurs politiques, responsables de la sécurité, organisations régionales et internationales et universitaires pour mieux comprendre les facteurs contextuels de cette menace et à évaluer les approches actuelles en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent⁸⁴. D'où l'on constate que le terrorisme et l'extrémisme violent sont en recrudescence en Afrique, malgré des actions prises par les gouvernements africains pour confronter cette escalade, leurs réponses risquent en l'absence de toute planification stratégique de n'avoir qu'un effet limité. En outre, l'environnement sécuritaire en pleine évolution de l'Afrique, exige de passer des approches ponctuelles à des réponses plus coordonnées et stratégiques. Il s'agira ici d'impliquer les communautés dans la lutte contre l'extrémisme violent. Pour réussir, ces stratégies doivent être alignées sur les stratégies locales, ainsi que sur les initiatives de sécurité fournies par les organisations de la société civile.

Dans le cadre de cette étude, les questions qu'on se pose sont les suivantes : Pourquoi l'extrémisme violent persiste-t-il et continue-t-il à se propager dans le bassin du lac-Tchad ? Quels sont les facteurs et les motivations qui poussent les jeunes de cette région à rejoindre des groupes extrémistes violents ou à collaborer avec eux? Pourquoi certaines communautés du bassin tchadien sont-elles plus vulnérables que d'autres à l'extrémisme violent ?

⁸¹ Thérèse Delpech, « le terrorisme international et l'Europe », Cahiers de Chaillot, Institut d'Etudes de Sécurité Union européenne Paris, no 56, décembre 2002, p. 14.

⁸² Les résolutions 2242(2015) et 2250(2015) du conseil de sécurité des Nations-Unies sur les Femmes, les Jeunes, la Paix et la Sécurité

⁸³ Géraud Magrin et Marc-Antoine Pérouse de Montclos (sd), « Crise et développement : la région du lac-Tchad à l'épreuve de BokoHaram », AFD, avril 2018, p.86.

⁸⁴ Chahid Boukhara et Abdellah Street, « Revue Africaine sur le Terrorisme », centre Africain d'Etudes et de Recherches sur le Terrorisme, vol.7, N° 2, décembre 2019, p.145.

RESUME

Cette note d'analyse se focalise sur la montée de l'extrémisme violent dans le bassin du lac-Tchad, en étudiant ses facteurs et ses techniques de recrutement des jeunes et des femmes comme combattants pour expliquer la capacité de résilience communautaire face à ce phénomène dans la province du lac. L'auteur de cette note d'analyse décortique les facteurs qui poussent certains jeunes et certaines communautés à être vulnérables aux groupes extrémistes violents. Il précise que les groupes extrémistes violents profitent de la pauvreté, de l'analphabétisme, du manque des services sociaux de base et de la mal gouvernance pour recruter et d'endoctriner les jeunes, les femmes et les enfants du bassin conventionnel. Parce que les jeunes recrues vont renforcer la capacité d'attaques terroristes et de détournement de l'économie desdits groupes. L'auteur démontre les stratégies communautaires axées sur la sensibilisation et les groupes des comités de vigilance pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent.

Mots clés : Bassin, Extrémisme, Province, théâtralisation, Violent.

Accusation

Le bras de fer entre le président du conseil supérieur des affaires islamiques du Tchad et l'organisation *Jamat Ansar Sunna Muhammadiyah* prend la forme d'une violence verbale inouïe et sans précédent. Du côté des partisans de l'organisation *jamat Ansar sunna muhammadia*, les rapports que le conseil supérieur des affaires islamiques entretient avec les ambassades occidentales notamment américaine et française sont dénoncées. La photo du président du conseil supérieur des affaires islamiques aux côtés de certains membres de l'ambassade américaine avec un accoutrement particulier font la une de certaines parutions des journaux de la place. Les analyses et les commentaires sont d'une virulence extrême.

Nous présentons quelques-unes des déclarations du président du conseil des affaires islamiques du Tchad prononcées en diverses occasions :

- « *Nous allons chercher Boko haram alors que Boko haram d'ici est plus dangereux* »
- « *Tant que les wahhabites existent Boko haram existe aussi* »
- « *Les wahhabites sont des égarés, des mercenaires et des traîtres* ».
- « *Ceux-là leur religion est importée appuyée par de fonds* »
- « *Je dis aux gouverneurs dans tout lieu, il faut absolument mettre fin à cette secte, dont l'histoire est pleine d'émeutes* »
- « *Les barbus qui portent des courts vêtements, leur époque est passée, ils n'ont aucune place au Tchad* »
- « *Les bouchers, les destructeurs, les sanguinaires, les wahhabites, les ignorants leurs mosquées sont des nids* »

Dans cette croisade, l'organisation est taxée de tous les maux. Tantôt elle est qualifiée de Wahabite en référence à Muhammad Ibn Abdel Wahab, réformateur Saoudien et partisan du retour vers un islam des origines, rigoriste. Tantôt de Boko Haram, volonté délibérée de la présenter comme partageant la philosophie de la secte. Emanant de la part d'une personnalité aussi importante, ces propos constituent une accusation grave pouvant entraîner l'interdiction de l'organisation et l'arrestation de ses leaders et/ou membres surtout dans un sous-régional fortement marqué la montée en puissance de djihadisme.

Appel à la violence

Se sentant victime, le bureau de *Jamat Ansar Sunna Muhammadi* réuni en session extraordinaire décide à l'unanimité de ses membres d'évoquer ce sujet au cours de leur sermon de vendredi. La légitime défense est avancée pour justifier une telle réaction bien que jugée disproportionnée par certains fidèles musulmans du Tchad.

« L'Association Ansar Sounna Al-Mouhammadiya a le droit de se défendre par tous les moyens légaux entre autres la prière, l'invocation, la supplication à Allah pour qu'il nous enlève le mal de ce malfaiteur, la peste de ce pays » affirmait les membres de l'organisation.

Ainsi, l'idée d'implorer Allah à faire descendre sur le président du conseil supérieur des affaires islamiques du Tchad une maladie incurable et autres formes de calamités et malheurs est avancée et propagée dans les 250 mosquées de vendredi appartenant à l'organisation. Dans certaines mosquées de la capitale, ces prières sont faites dans un climat d'émotion et des pleurs. C'est une première au Tchad. L'imam depuis son *mimbar* et les adeptes s'entendent pour faire une prière dont le but est non pas de guider un musulman quel que soit le degré de sa perversion mais pour l'anéantir de la manière la plus horrible et la plus atroce dont la teneur est le suivant :

« Oh seigneur, occupe-toi des ennemis de la religion, Oh seigneur celui qui nous a voulu et les musulmans par le mal donne- lui l'occupation de son âme. Fais son arrangement sur sa destruction, mets son intrigue sur son cou, oh seigneur de l'univers. Oh Allah occupe- toi de Hissein Hassan. Oh Allah fais- nous voir sur lui les merveilleux de ta puissance urgemment sans retard. Oh Allah rend l'aveugle, coupes sa langue, paralyse ses membres, sers-lui un ennemi sans pitié, disperse son groupe, Allah ne lui lève pas un étendard, et le rends un signe pour ses successeurs. Allah protège- nous de lui par ce que tu veux, Allah protège nous de lui par ce que tu veux, Allah protège nous de lui par ce que tu veux. Oh fort, Oh cher oh le vénéré par excellence et par splendeur. Oh Allah dispose à cette nation celui qui la guide vers le bon chemin, qui renforce ceux qui t'obéissent et qui humilie ceux qui te désobéissent qui ordonne le convenable et interdit le blâmable. Oh Allah sécurise- nous dans nos maisons et nos patries et assure-la reforme de nos imams et nos dirigeants et mets notre Etat dans la main de celui qui te craigne, pieux et suit ta satisfaction par ta miséricorde, Oh le très miséricordieux des miséricordieux ».

Ce qui ressemble à l'inauguration d'une nouvelle forme de violence via les mosquées n'est malheureusement pas nouveau. C'est la victime et sa confession qui change. Les propos du genre *Allahum madammir al yahud*, qu'Allah détruise les juifs sont fréquents lors des sermons de vendredi dans les mosquées de la région du Lac Tchad. Pourtant le coca-cola, et bien d'autres produits de fabrication occidentale restent prisés par les musulmans qui font partie de la grande catégorie des gens les moins avancés parce que ne consommant pas ce qu'ils produisent et ne produisant pas ce qu'ils consomment.

5. GESTION DE LA CONTROVERSE SOUFISTE-SALAFISTE DANS UN ENVIRONNEMENT LOCAL ET GLOBAL CONFLICTOGE

Le Tchad à l'instar de nombreux pays a connu plusieurs formes des conflits à caractère religieux depuis la période précoloniale jusqu'à la période postcoloniale. Ces conflits portent la marque de deux courants islamiques notamment soufiste et /ou salafiste. Versets du Coran, hadiths, consensus des juristes, traditions et mythologie sont invoqués pour insister sur l'obligation du djihad et inciter les populations à y participer en rappelant les nombreuses récompenses qui attendaient les *moudjahidine* dans l'au-delà.

Panorama des conflits

Les armées des Etats du Soudan central et des cités Haoussa transforment certaines parties de leurs régions en des véritables endroits de violence. Au nom de l'islam, des populations sont envahies, massacrées, déportées et réduites en esclavage. Des régions entières déclarées *dar alharb* sont soumises à une violence inouïe, intense récurrente et polymorphe.

Cette pratique dure pendant des siècles, provoquent des déplacements massifs des populations. Suivant une lecture quantitative, des spécialistes évoquent des chiffres de 30 000, 50 000 relatifs au nombre d'esclaves réduits en esclavage³⁴.

Le monopole du sultanat du Ouaddai sur la chasse aux esclaves disparaît à partir de la deuxième moitié du XIX siècle au profit de Rabah³⁵. Razzieur, esclavagiste pour les administrateurs coloniaux de même que les productions historiographiques postcoloniales, conquérant et résistant pour les panafricanistes et ses défenseurs et pacificateur, propagateur de l'islam et fondateur de l'Etat tchadien

« EXTREMISME VIOLENT AUTOUR DU BASSIN DU LAC- TCHAD, LA THEATRISATION DE LA PROVINCE DU LAC »

Par ABBAMI ABDOU OUMAR doctorant en Science
Politique à l'Université de Maroua/Cameroun

³⁴ Deschamps Hubert, « L'Afrique noire précoloniale », p.72.

³⁵ Bangoura, M.T. 2005, « Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad », Paris, Le Harmattan, p.80.

pour l'école historique de Khartoum ainsi que ses officiels³⁶, Rabah reste le prototype d'un personnage controversé dont la présentation obéit à une grille de lecture variable.

L'attitude de Rabah à l'égard du Mahdisme n'a pas été constante. Au départ il s'est montré très indifférent vis-à-vis de la nouvelle doctrine. Il ne répond pas aux correspondances qui lui sont adressées³⁷. Plus tard sa politique change ainsi que l'atteste la suivante déclaration :

« Rabah avait amassé au Baguirmi un trésor de 500.000 rials. Il le destinait au Mahdi mais prétendait, faute de messenger sûr, ne pouvoir l'envoyer. Pour cette raison ce trésor le suivait toujours, enfermé dans un coffre orné du nom de Mahdi. Son sceau après la conquête du Bornou portait même l'inscription, Rabah, au nom du Mahdi, émir du Bornou » voire Les Africains.

Par son entrée en scène, le sud, le sud-ouest, le Baguirmi et le Bornou connaissent une période de turbulences due en grande partie aux conquêtes esclavagistes placées sous le sceau d'un djihad qui servait à la fois d'idéologie mobilisatrice et de discours de légitimation d'une violence multiforme et sans précédent.

Se situant dans la mouvance du Djihad lancé par le réformateur Ousman Dan Fodio, Modibbo Boubba fondateur du *lamidat* de Binder dans la partie méridionale et ses partisans se lancent dans une vaste entreprise guerrière marquée par plusieurs combats avec les moundang. Ce qui permit la création du *lamidat* peulh de Binder. Évidence qu'ont pourtant occulté certains africanistes à l'instar du père Henry Coudray en affirmant que le pays a échappé tant aux djihads peules³⁸.....

A partir des années 1960 accession du Tchad à l'indépendance synonyme de l'adoption de la forme laïque de l'Etat sur fond de nombreux problèmes liés à la restauration de l'unité nationale et la construction, l'Etat connaît la montée en puissance d'un fanatisme qui remonte à l'époque coloniale :

- Abéché, 1947. Faki Oulech crée la *maderessa* sur le modèle de *mahad al ilmi* d'Omdurman. Suite à son refus de fonder son établissement dans le collège Franco-arabe, les autorités coloniales orchestrent un complot avec les autorités traditionnelles, menacées dans leur leadership politico-religieux. Ce qui le contraint de quitter Abéché ainsi que de nombreuses populations originaires de l'Est.³⁹
- Mahdi Ambilai, responsable de la confrérie mahdia à Oum Hadjer entreprend de mener des actions réformistes visant à créer un Etat islamique allant à l'encontre de l'ordre public surtout dans un contexte où le Frolinat menaçait le pouvoir central de N'Djamena. Mais l'intervention de l'imam Moussa Ibrahim permit de résoudre le problème et d'éviter un bain de sang⁴⁰.
- Am Timan et Oum Hadjer sous le règne du président Idriss Deby Itno furent le théâtre d'affrontements armés meurtriers entre soufistes et salafistes.⁴¹

³⁶Ahmat Sami Djidda, « Le rôle de pacificateur, de prédicateur de Rabeh Fadal Allah et ses relations avec le mahdisme, 1893-1900 », 1957.

³⁷Madia, 1/14 / 3, correspondance de Mahdi à Rabeh Fadal Allah, 26 juin 1884

Mahdia, 1 /10 / 3, correspondance de Mahdi à Rabeh Fadal Allah, 29 août 1885

³⁸Coudray, H., cité par Gondeu Ladiba, 2011, « L'Émergence des organisations islamiques au Tchad, enjeux, acteurs et territoires », Le Harmattan, Paris, p. 45.

³⁹ Henry Coudray, « Langue, religion, identité, pouvoir », in *Le contentieux linguistique franco-arabe au Tchad*, centre culturel al mouna, N'Djamena.

⁴⁰Gondeu Ladiba, 2011, p. 84.

⁴¹Mahamat Abderamane Mahamat, 2008, p.8.

- Dans les années 2000, deux individus vivant aux environs de la ville de Guelendeng qui se sont proclamés Jésus et Mahdi sont amenés à N'djamena par les forces de l'ordre et présentés aux membres du conseil supérieur des affaires islamiques.
- Le cheikh soufiste Ismail Ahmed Bichara proclame le djihad dans la petite ville de Kouno à quelques kilomètres de Bousso en juin 2008⁴². Quelques 700 fidèles « ont investi » la localité de Kouno (300 km sud-est de N'Djamena) « brûlant 158 cases, quatre églises, un dispensaire et la gendarmerie. L'intervention des forces de l'ordre suivie de l'arrestation du chef de la confrérie met fin aux combats dont le bilan tourne autour de centaines de morts.
- En mars 2004, un affrontement entre l'armée tchadienne et un groupe salafiste pour la prédication et le combat aurait fait près d'une vingtaine de morts dans le Nord du pays⁴³.
- A partir de l'année 2009, début de l'insurrection de l'organisation *Jamat ahlu sunna li dawawal djihad, organisation sunnite pour la prédication et la guerre sainte alias* Boko Haram, secte à l'intersection du salafisme et du takfirisme qui se servira du Tchad à la fois comme zone de transit, de repli et/ou terrain d'opération. Le démantèlement des caches d'armes à feu, l'arrestation des leaders (Bana Fanaye), des partisans et les attentats suicides de N'djamena sont des indicateurs.

Comment l'Etat, dans son travail de construction politique, agit-il sur l'orientation des réseaux et les activités des communautés musulmanes en direction de la umma ? Cette interrogation met en évidence la gestion de la controverse soufiste –salafiste par l'Etat.

L'Etat fidèle à sa politique de laïcité et surtout à sa mission régalienne de maintien de la paix, de la sécurité et de la préservation de la cohésion nationale penche vers le courant soufiste jugé trop conformiste, moins critique et moins revendicatif. Créée le 2 février 1992, la Djamat Ansar Al sunna Al Mouhammadiya du Tchad, prédictive, humanitaire et apolitique est le symbole du salafisme et participe davantage à la polarisation du débat religieux.

En 1997, par décision N°022 /MIS/SE/DG/SOPAC du 30 juillet 1996, 30 associations religieuses furent dissoutes du fait de leur manque de conformité à l'idéal républicain⁴⁴.

Par arrêté n° 014 du 31 mars 2015, le ministère de l'Administration du Territoire et de la Sécurité Publique dissout l'Association Ansar al Sounna mouhammadiya pour des raisons de risques des troubles à l'ordre public. Arrêté n° 120 du 27 avril 2016 instruisant les autorités de tutelle à prendre toutes les dispositions et mesures pour contrecarrer et interdire toutes activités de l'Association ansa al sunna mouhammadiya.

A cela s'ajoute des fiches adressées par les services de sécurité aux hautes autorités en charge de la sécurité du pays dont la teneur rappelle les fiches des administrateurs coloniaux.

Pour les analystes, la position de l'Etat loin de traduire une certaine aversion à l'égard du courant salafiste, peut s'expliquer par trois hypothèses.

⁴²N'djamena Al Djadida, juillet 2008, p. 12.

⁴³Gondeu Ladiba, 2011, 145.

⁴⁴Gondeu, Ladiba, *L'émergence des organisations islamiques au Tchad, enjeux, acteurs et territoires*, Le Harmattan, p. 143.

BIBLIOGRAPHIE

- Fonds Monétaire International, janvier 2017.
- Rapport sur le Développement Humain Durable, Programme des Nations Unies pour le Développement, 2016, p265.
- UNDAF, 2017, p13.
- Rapport d'activité de la Cellule de Liaison et d'Informations des Associations Féminines CELIAF, 2017, p5.
- Rapport d'activité ATIPIR Novembre, 2017.
- Rapport d'activité de la Cellule de Liaison et d'Informations des Associations Féminines, 2018, p5.
- Rapport d'activité de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme, 2018, p4.
- Plan National de Développement, Vision 2030, 2017, p15.
- Plan National de Développement, 2017, p29.
- CPD, 2017, p7.

CONCLUSION

En somme, aujourd'hui, la société civile tchadienne a évolué et il est temps pour les bailleurs de fonds en général et l'Etat tchadien en particulier, de développer une approche intégrée qui :

- S'insère dans les dynamiques existantes et issues de la société civile ;
- Applique effectivement une approche multi-acteurs (en réponse à une demande sociétale croissante dans ce sens et dans le respect mutuel des intérêts de chacun des acteurs) ;
- Encourage la construction de liens plus constructifs entre l'État et la société en ce qui concerne la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques partagées.

Pour ce fait, les OSC souhaitent que les bailleurs de fonds doivent accepter dans les faits ce changement de paradigme en jouant un rôle de facilitation, sans interférence, pour accompagner les processus de démocratisation de l'État, de renforcement de la cohésion sociale à la lumière des crises à répétition dans la sous-région et pour renforcer la capacité de dialogue entre les différents acteurs.

Pour les OSC, elles souhaitent que les bailleurs de fonds puissent appuyer financièrement et à travers le dialogue politique avec le Gouvernement des processus d'amélioration de l'environnement propice de travail des OSC, du dialogue Etat-Société civile sur les politiques publiques et les grands défis du pays ainsi que l'émergence de mécanismes durables de renforcement de capacités, d'accès à l'information pertinente et au financement des OSC.

- La realpolitik dans un contexte international ou les partenaires occidentaux penchent vers le soufisme. Le Tchad à l'instar de nombreux Etats du Sahel se sert de la rhétorique anti-salafiste pour avoir le soutien des partenaires.
- Le salafisme est au centre des préoccupations de l'Etat parce que ce dernier tient compte de la particularité que pose la communauté ou l'élite qui incarne ce courant dans la dynamique politique du Tchad.
- Extrémistes laïcs et séurocraties exagèrent la menace salafiste pour des motifs divers.

La verticalité est remplacée par l'autonomie individuelle et la responsabilité individuelle. Il s'exprime également une dénonciation de la collision, de la complicité entre l'islam des marabouts et cheikh et les élites gouvernantes formées à l'école occidentale, dans l'exercice du pouvoir sur les gens ordinaires.

CONCLUSION : MENACE SALAFISTE, MYTHE OU REALITE ?

Le salafisme est une conception de l'islam sans instance interprétative, tendant au puritanisme anti bidda, innovation, laminant les vieilles hiérarchies proclamant l'égalité des hommes devant l'absolu et donc la loi.

Cela dénote de la corrélation entre occultisme et pouvoir politique en Afrique noire. L'importance que revêt le *Thierno* en Afrique de l'Ouest, le *Modibbo* au Nord Cameroun, les *mallam* au Nord Nigeria et le *Faki* à N'Djamena pour l'élite bureaucratique relève plus d'un attachement aux forces et croyances occultes qu'à une coopération avec des dignitaires représentant une religion.

Pendant longtemps l'islam soufiste s'est distingué par son alliance avec les establishments gouvernementaux, si bien qu'en dépit de l'archaïsme qui semble le caractériser, le salafisme des jeunes et des marginaux notamment ceux qui n'ont rien à perdre, parce que pour eux, quelque chose de nouveau se passe, qui est de l'ordre d'une possibilité d'acquérir de la valeur, de la considération, de l'héroïsme et donc du désir d'existence, fait recette, dans les centres urbains africains notamment au Nigeria au Cameroun et au Tchad.

ETUDE DE CAS N° 2 : EXEMPLES DE TEMOIGNAGES RELATIFS A LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES BENEFICIAIRES

En janvier 2018, dans le site des déplacés de Kaya dans la région du Lac, BOIDOH DERIN ELOI, bénéficiaire a expliqué sa situation en ces termes : « nous avons fui notre île parce que les gens de la secte Boko Haram sont venus et ont brûlé nos cases, nous sommes arrivés à Bol et la population nous a donné de l'eau à boire. Il n'y a pas de conflit avec les populations hôtes. Ils nous donnent même des terres à cultiver mais en retour nous devons leur rétrocéder la moitié de notre récolte. Avec la formation en maraichage nous avons appris comment faire les carreaux, comment semer et comment amener de l'eau. Nous voyons que les champs se présentent mieux qu'avant, nous espérons récolter plus cette saison. Néanmoins nous n'avons pas suffisamment de matériels pour cultiver les champs »

Février 2018, dans les camps des réfugiés d'Amboko dans la région du Logone oriental, ZENABA MAHAMAT, une réfugiée s'est exprimée sur son niveau de satisfaction : « Avant je dépendais des rations alimentaires pour me nourrir, maintenant avec le micro-crédit j'achète des céréales pour revendre. Avec le bénéfice, j'ai pu m'acheter une chèvre, et une machine à coudre, j'arrive à me soigner et à me nourrir, mais le délai de 3 mois pour rembourser le crédit est trop court, il faut revoir cela ».

Dans la même poursuite des objectifs, la LTDH à travers son projet intitulé « **Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad** ». Un projet financé par Peace Building Fund (PBF). **Contrat de subvention n° : 00114266**. Dans le produit 1 : A1, la LTDH a organisé une série de sensibilisation/formation à l'intention de 600 personnes, issues des organisations féminines, des jeunes, autorités administratives, religieuses, traditionnelles et les forces de sécurité ont été outillées pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent, notamment à Bol, Bagasola et Liwa, dans la province du Lac Tchad.

D'après le coordinateur national de la LTDH, Baldal Oyamta, notre seule arme et contribution dans ce sens, nous de la société civile, en particulier la LTDH dans la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au Tchad nous avons mené des campagnes de sensibilisation à l'endroit de citoyens sur toute l'étendue du territoire national. C'est pourquoi, nous avons cherché des financements auprès de bailleurs pour mener nos activités de sensibilisation/formations à travers les zones du projet. « *Au total, vingt (20) séries de sensibilisations/formation organisées par la LTDH à travers le projet appui à la participation citoyenne des jeunes et femmes dans la province du Lac, notamment à Bol, Liwa et Bagasola entre décembre 2019 au 25 juillet 2020* », a précisé l'animateur terrain du projet « **Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad** ». M. Mahamat Saleh Koyoma. La population locale est consciente du danger et conséquences de la radicalisation et l'extrémisme violent c'est pourquoi, elle est mobilisée et déterminée pour lutter contre la radicalisation et l'extrémisme violent dans la zone du Lac, notamment dans le département de Kaya, a indiqué **ALHADJI MOUSSA AFFONO**, le défunt chef de Canton de Nguéléa II, lors de travaux de l'atelier tenus à Bagasola du 9 au 10 janvier 2020, au sein de la CRT départementale.

NB : Pour plus d'informations, veuillez consultez le rapport d'évaluation finale du projet d'appui à la lutte contre la radicalisation au sein des populations tchadiennes (mars 2018).

radicalisation et la tolérance à N'Djamena et dans ses périphéries. Les objectifs des cibles sont largement dépassés. D'après le responsable planificateur des activités du projet de la LTDH M. Laurent Doumla Hibra, le niveau de réalisation de ce produit est à une hauteur de 50%.

En Produits 3 : Les communautés, les jeunes et les femmes en particulier leur vulnérabilité socio-économique a été réduite et sont devenus capables de prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation. A cet effet :

- Cinq (5) plateformes d'échange sur la radicalisation et la tolérance sont fonctionnelles ;
- Au moins 50 000 jeunes dont 30% de filles touchés par la campagne de sensibilisation ;
- Au moins dix (10) propositions de création d'affaires sont approuvées dont au moins cinq sont portées par des jeunes filles ;
- Un montant de 180 000 USD est accordé sous forme de petites subventions à plusieurs jeunes filles et garçons dont au moins 50% de filles selon les profils et projets proposés. Quatre (4) infrastructures de formation professionnelle, socio-économiques et éducatives sont réhabilitées
- Les séances de formation et les micros-subventions aux bénéficiaires (retournés, réfugiés et populations hôtes), en vue de leur permettre de mener des activités génératrices de revenus, constituent les grandes réalisations inscrites sous ce produit. Ce qui leur permet de réduire leur vulnérabilité socio-économique. En effet ,184⁷⁹ femmes dans le Logone oriental et 200 personnes dans la région du Lac ont bénéficié de micro-subventions. Des formations à la volée en transformation de fruits ⁸⁰ (confiture de goyave) et en maraichage ont été dispensées également dans la région du Lac. La capacité des bénéficiaires à mettre en pratique les formations reçues n'est pas évidente car la plupart ne dispose pas d'outils de transformation et/ou des moyens de production adéquate. Quant aux micros-subventions, malgré la bonne volonté des bénéficiaires, le recouvrement est dans l'impasse, soit pour faute de suivi, soit par l'insuffisance des recettes. Ainsi à Bol M. RAMADJI DJERABE FRANCIS, l'un des rares bénéficiaires à avoir pu rembourser la totalité de son crédit, explique : « j'ai acheté un petit groupe électrogène avec un écran et une Play station et je loue une petite maison. Par jour je peux gagner 5000fcfa, ainsi je mets 3000 FCFA de côté. C'est ainsi que j'ai pu rembourser le crédit, maintenant je compte agrandir le local ». Quant à M. ADAM MBODOU, un autre bénéficiaire, toujours à Bol, affirme qu'il a labouré et semé un ha de maïs, mais il n'a rien pu récolter à cause de l'inondation de la parcelle survenu après une pluie.

Quant aux comités pour l'auto-surveillance de la lutte contre l'extrémisme violent, ils sont le cheval de bataille des autorités locales et administratives, ce qui a favorisé leur implantation.

⁷⁹Rapport d'activité CELIAF (2017, p5)

⁸⁰Rapport d'activité ATIPIR Novembre 2017

BIBLIOGRAPHIE

- Ageron C.R. *Les Algériens musulmans et la France : 1871-1919*, Tome 1 Paris, Puf, 1968.
- Ahmat Sami Djida, *Le rôle de pacificateur, de prédicateur de Rabeh Fadal Allah et ses relations avec le mahdisme, 1893-1900*, 1957.
- Archives National de Yaoundé, 2AC 3655, Islam 1945-1951, « situation actuelle de l'islam dans le Nord-Cameroun », 1956.
- ANY, APA 1926, Note de service secrète du général Dio, Commandant supérieur des forces armées de la zone de défense de l'AEF-Cameroun, 20 novembre 1955.
- Bangoura, M.T. 2005, *Violence politique et conflits en Afrique : le cas du Tchad*, Paris, Le Harmattan.
- Buijtenhuijs.R.1976, *Le Froinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1976*, Paris La Haye.
- Bouquet, C. 1982, *Tchad : genèse d'un conflit*, Le Harmattan, Paris.
- Coudray, H., cité par Gondeu Ladiba, 2011, « L'Emergence des organisations islamiques au Tchad, enjeux, acteurs et territoires », Le Harmattan, Paris.
- Coudray H, « Langue, religion, identité, pouvoir », in *Le contentieux linguistique franco-arabe au Tchad*, centre culturel al mouna, N'Djamena. Talbi. M, *Plaidoyer pour un islam moderne*, L'Aube, Paris, 2004.
- Deschamps Hubert, *L'Afrique noire précoloniale*.
- David. E. Gardinier, "Muhammad Awuda Oulechat Abeché : A reformist islamic challenge to french and traditionalist interest in Ouaddai", Chad, 1947-1956, in *Islam et sociétés du Sahara*, La maison des sciences de l'homme, n° 3, paris, 1989.
- Djimtola. N. Gaksou. G. B, (Sous la direction de Gali Ngothé Gatta) 2008, *Tchad, le Conseil Supérieur militaire et l'exercice du pouvoir*, centre culturel al mouna, N'djamena.
- Gautron. J. C. *La force de maintien de la paix : Eloge ou requiem ? Année Africaine*, Paris, A Pedone, 1963.
- Kepel, G. *Djihad*.
- Kovana, V. 1994. *Précis de guerre et conflits au Tchad*, Le Harmattan, Paris.
- Lanna B, « La politique française à l'égard de l'islam au Tchad 1900-1958 », in J P Magnant sous la direction de, *L'islam au Tchad*, Bordeaux, CEAN, 1992.
- Mahdia, 1/14 / 3, correspondance de Mahdi à Rabeh Fadal Allah, 26 juin 1885
- Mahdia, 1 /10 / 3, correspondance de Mahdi à Rabeh Fadal Allah, 29 aout 1885
- M. A. Doutoum, « L'islam au Ouaddai avant et après la colonisation », in JP Magnant (dir) *L'islam au Tchad*, Bordeaux, CEAN, 1992.
- Mohammed Talbi, 2002, *Penseur Libre en Islam*, Paris, Albin Michel.
- Malek Chebel, *L'islam et la raison. Le combat des idées*, Paris, Perrin, 2006, p.38.

- Mahamat Abdéramane Mahamat, « Le Tchad couve-t-il une tension politico-religieuse ? » *Le citoyen*, n°82 du 4 au 11 mai 2015.
- N'djamena Al Djadida, juillet 2008 ;
- Rapport Trimestriels, département du Ouaddaï-Salamat, bulletin des renseignements, CAOM, dossier n°4 (4) D 45, 1935, p.10.
- Rapport Trimestriels, département du Ouaddaï-Salamat, bulletin des renseignements, CAOM, dossier n°4 (4) D 45, 1935.
- R, Susset, cité par R. Buijrtenhuijs, *Le frolinat et les révoltes populaires du Tchad 1965-1976*, La Haye, Monton, 1978.
- Rougier. B. *Qu'est-ce que le Salafisme*, Puf, Paris, 3. 2008.
- Sali Bakari, « L'Université Roi Fayçal du Tchad, entre formation de l'élite et diffusion de la culture arabo-islamique », actes de communication, colloque sur la littérature arabe, passé, présent et futur organisé par le centre culturel afro arabe de Bamako, N'Djamena, 2016.
- Saibou Issa, 2012, *Ethnicité, frontières et stabilité aux confins du Cameroun, du Nigeria et du Tchad*, Le Harmattan, Paris.
- S.J. Michel Allard, *Le problème des attributs divins dans la doctrine d'al –Achari et de ses premiers grands disciples*, Beyrouth, Imprimerie Catholique, 1965.
- Souleymane Bachir Diagne, 2008, *Comment philosopher en islam*, édition du Panama.

cohésion sociale, de la tolérance et de la coexistence pacifique permettant les échanges sociaux, culturels, et commerciaux entre les populations hôtes et les réfugiés. A l'intérieur des camps, des comités sont formés pour résoudre des conflits de plusieurs ordres.

- Au niveau de la région du Lac, la prise de conscience des autorités locales, administratives et religieuses a eu pour effet la mise en place des comités de veille, de surveillance contre l'extrémisme violent.
- À N'Djamena et dans les zones péri-urbaines, plusieurs activités de sensibilisations faites par le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques (CSAI) et la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH) par la radio et les caravanes, ont permis l'engagement de plusieurs leaders des organisations de jeunes et femmes dans la sensibilisation contre la radicalisation (5 octobre 2017, au CEFOD). Grâce à ces séances de formations et de sensibilisation, on assiste à un enrôlement volontaire de jeunes pour les contrôles aux niveaux des mosquées/églises et élargies aux cérémonies sociales de baptêmes, mariages, etc.

ETUDE DE CAS N° 1 : EXEMPLES DE TMOIGNAGES SUR LES RESULTATS DE LA SENSIBILISATION

AHMAT MAHAMAT SALEH, imam et membre du CSAI a attesté en ce terme, lors de la campagne de sensibilisation qui a eu lieu le 15 décembre 2017, à la Maison de la culture BABA Moustapha : « Nous étions environ 200 imans à avoir bénéficié de 4 ateliers de formation. Maintenant à chaque occasion surtout après la prière du vendredi, je prends 15 minutes pour sensibiliser les fidèles contre la radicalisation et je prêche la tolérance, l'amour du prochain dans la diversité et je constate que de plus en plus les jeunes, environs 700, viennent à nous pour le service d'ordre et de sécurité et certains abandonnent des tendances de radicalisation ». Un autre affirme qu'il profite souvent de sa position dans un lycée islamique pour passer des messages contre la radicalisation pendant les pauses ou à l'absence d'un enseignant. Il affirme que certains changements se perçoivent à travers des signes extérieurs qui sont des prémices de la radicalisation : « Avant tu vois le fidèle avec un boubou, un pantalon court et une barbe, et ensuite, il rase sa barbe et porte des grands boubous et des pantalons avec des bas long ».

ISSAH ABAKAR MOUSSA, Elève/Lycée Roi Fayçal en classe de Terminale, lors d'une causerie éducative tenue au sein dudit Lycée, en février 2018, raconte comment il a pris conscience du danger de la radicalisation dans son établissement : « un radical c'est quelqu'un qui a pris le mauvais chemin comme Boko Haram parce qu'il tue des gens au nom de l'Islam alors que c'est faux, il pense aussi que ceux qui vont à l'école française ont l'esprit français donc évite les contacts avec ceux-ci, maintenant avec la sensibilisation ceux qui allaient dans ce sens ont changé, ils cotisent et font des sorties ensemble pour s'amuser ».

Au niveau des femmes de la Ligue des femmes OULEMA, AMINA AHMAT MOUSSA, vice-présidente de ligue de femmes prédicatrices (OULEMA) a attesté lors de la campagne de sensibilisation qui a eu lieu le 15 décembre 2017, à la Maison de la culture BABA Moustapha que « La radicalisation est orientée surtout vers les femmes. 4 à 5 prédicatrices seulement qui ont bénéficié de la formation alors qu'il y a 109 centres de mémorisation et de formation du coran qui sont dirigés par des femmes, ceci est largement insuffisant, surtout au niveau des jeunes filles beaucoup reste à faire car leur situation est souvent très précaire et elles se laissent facilement enrôlées ».

Les réalisations dans le Logone oriental révèlent que 140⁷⁷ personnes ont bénéficié de formation en dialogue intercommunautaire et une estimation de 1039⁷⁸ dont 647 femmes sensibilisées sur la

⁷⁷Rapport d'activité CELIAF (2018, p5)

⁷⁸Rapport d'activité LTDH (2018, p4)

Il devrait s'adresser à la fois aux institutions, aux communautés, aux familles et aux individus. La zone d'intervention ciblait la ville de N'Djamena et la région du Lac Tchad.

Cependant, dans le courant de l'année 2017, le Bureau Pays du PNUD a obtenu un financement additionnel de 500.000 USD, dans le cadre de « la fenêtre de financement » qui a permis la modification et l'extension du projet sur le plan programmatique et géographique. Ce second financement visait le renforcement de la collaboration société civile-autorités locales pour :

- i. Répondre aux défis du développement dans la région du Logone oriental ;
- ii. La prévention et la gestion des conflits communautaires ;
- iii. La réhabilitation des infrastructures de base.

C'est ainsi qu'en termes de théorie du changement, le projet dans sa conception visait à adresser des réponses à la radicalisation dans ses conséquences humanitaires. Pour ce qui concerne les causes immédiates, une tentative de réponse est esquivée à travers l'information et la sensibilisation. Quant aux causes profondes, un processus de développement local donnant des perspectives d'épanouissement des personnes vulnérables pourrait à moyen terme freiner la radicalisation.

Pour lutter contre ce phénomène, les OCS ont recommandé au gouvernement tchadien ce qui suit :

- Prévenir la radicalisation par un engagement ferme et une volonté politique forte, marqués par des campagnes de sensibilisation tout azimut et des discours sophistes de tolérance religieuse, en s'appuyant sur les autorités religieuses et en utilisant tous les canaux de communication.
- Organiser et former les jeunes volontaires des structures informelles de surveillance et de contrôle dans les lieux de cultes, des places publiques et dans les quartiers.
- Instauration de façon systématique des cours sur le sophisme religieux dans les curricula des écoles, des lycées et des universités.
- Prendre en compte les dimensions des droits humains dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation

2. EN TERMES D'ACTIVITES REALISEES PAR LES ONG A TRAVERS LEURS ZONES D'INTERVENTION

En Produit 2 : *Les institutions religieuses et la société civile ont participé efficacement à la résilience communautaire face aux conflits, à la radicalisation et à l'extrémisme violent.*

Il est escompté comme suit :

- Six comités locaux fonctionnels (Bol, Bagasola, Logone oriental) ;
- Deux cents personnes membres des comités locaux, dont un minimum de 60 femmes sont formées en gestion des conflits et à la prévention de la radicalisation.
- Trois (3) plans de développement communaux intégrant les questions de radicalisation, de l'extrémisme violent et du genre élaborés.
- Existence du curriculum de formation et d'éducation à la tolérance.
- Un minimum de 100 Imams est formé ;
- Un minimum de cinq (5) caravanes de restitution et de sensibilisation organisées dans les îles.
- Plusieurs personnes réfugiées / retournées ont bénéficié de formation sur la gestion des conflits et la prévention de la radicalisation. Dans le Logone oriental, la CELIAF a réussi à mettre en place des cellules de gestion de conflits intercommunautaires dans les camps des retournées et des réfugiés. Des activités innovantes ont été initiées dans le cadre de la

« Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad : Impact et Solutions »

Par OUBADJIMDEHBA DESIRE
Historien/Relations Internationales

Centre d'Etudes pour le Développement et la Prévention de l'Extrémisme (CEDPE)

Ces financements sont généralement alloués à travers des appels à propositions ou des appels d'offres. Mais cette « offre » de financement ne correspond pas à la « demande » des OSC et exclut d'office la plupart d'entre elles notamment les petites organisations et celles basées hors de la capitale principalement pour des considérations de faibles capacités techniques, de contraintes linguistiques et de manque de moyens financiers. Les financements de projets consécutifs **forcent les OSC à s'adapter aux priorités des PTF** plutôt que de développer leur propre stratégie de changement. Les différents bailleurs de fonds ont tous leurs préférences qui sont souvent décidées par les sièges des PTF. Confrontés à un manque structurel de financement, les OSC adaptent de plus en plus leur champ d'activités pour pouvoir atteindre des fonds.

EFFORTS FOURNIS PAR LES OSC DANS LE CADRE DE LA PREVENTION DE L'EXTREMISME VIOLENT

1. LES ACTIONS ET LEURS IMPACTS

Les défis sécuritaires et humanitaires auxquels doit faire face le Tchad sont considérés comme des axes prioritaires dans le plan de développement. Aussi l'ensemble du Système des Nations Unies (SNU) accompagne le Gouvernement Tchadien dans son développement en s'appuyant sur ses priorités à long terme, transcrites dans « *La Vision 2030 : une Nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée et offrant un cadre de vie agréable à tous* ».

Le Plan cadre de coopération entre les SNU et le Gouvernement (Cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement UNDAF) (2017-2021), prend en compte entre autres « La Promotion d'une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale (Sous-axe 1.1.)⁷⁴ », repris dans le Plan National de Développement 2017-2021, à travers le volet « Une paix et une sécurité à consolider davantage⁷⁵ ». Le cycle programmatique actuel se donne pour ambition d'articuler d'avantage l'Humanitaire et le Développement.

Le PNUD pour sa part, s'inscrit dans cette approche. En s'appuyant sur ses avantages comparatifs, il entend accompagner le Gouvernement Tchadien à travers la gouvernance démocratique et la cohésion sociale. En effet, il est précisé dans le CPD 2017-2021, que « le PNUD collaborera avec les institutions nationales et les communautés locales pour prévenir et combattre l'extrémisme violent et la radicalisation, notamment par le biais d'une plus grande participation⁷⁶ ».

Le projet d'appui à la lutte contre la radicalisation au sein des populations tchadiennes entend adresser des réponses à ce grand défi. Initialement financé à hauteur de 900.000 USD par le Gouvernement de la République du Japon dans le cadre de la convergence de son mandat avec celle des Nations Unies pour la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde, ce projet visait :

- i. Le renforcement du cadre juridique et institutionnel de lutte contre le terrorisme ;
- ii. Le renforcement de la résilience communautaire ;
- iii. La réduction de la vulnérabilité socio-économique des populations (jeunes filles et garçons en particulier).

⁷⁴Vision 2030 (2017, p15)

⁷⁵PND (2017, p29)

⁷⁶CPD (2017, p7)

Suisse, Agence américaine pour le développement- USAID, etc.) est recherchée pour une cohérence d'ensemble des actions des partenaires techniques et financiers (PTF).

Au Tchad, la famille des « ONG internationales » comprend aussi bien des organisations de développement que des ONGI humanitaires, présentes notamment dans la partie Est du pays, suite à l'appel d'urgence pour une assistance humanitaire lancé en 2003 par le Système de Nations Unies (voir Chapitre 3, section 3.4). En ce qui concerne les ONGI de développement, il s'agit de partenaires très présents dans le domaine social et de la gouvernance, particulièrement au niveau local, travaillent souvent en étroite collaboration avec des acteurs de la société civile tchadienne. Cependant, leurs approches et pratiques en matière d'engagement avec les OSC locales varient considérablement. Les initiatives d'engagement avec les OSC tchadiennes peuvent être classées en trois grandes catégories.

- **Catégories (i)** : les relations utilitaires ou ad-hoc, dès lors que les OSC locales sont recrutées en tant que sous-traitants pour la prestation de services ;
- **Catégories (ii)** : les partenariats opérationnels, dès lors que les OSC locales reçoivent du financement pour mettre en œuvre leurs propres projets ;
- **Catégories (iii)** : les associations et/ou partenariats stratégiques, dès lors que les partenaires s'intéressent prioritairement au développement institutionnel des OSC locales.

Il faut noter également, que la relation partenariale est basée sur l'accompagnement du partenaire et non uniquement sur le soutien de ses projets. Le partenaire n'est pas le vecteur ou l'outil du projet. Il exerce en lui-même une fonction en tant qu' « acteur de transformation sociale ». C'est à ce titre que son renforcement, sa consolidation institutionnelle, peuvent représenter pour l'ONGI une fin en soi. L'ONGI participe à la réflexion stratégique de son partenaire local et l'aide à satisfaire ses besoins en matière de renforcement institutionnel (médiation, conseil en planification, etc.).

Le positionnement et dépendance économique des organisations de la société civile

Les relations État- société civile varient entre une certaine tolérance et une ouverture d'action lorsque les enjeux ne sont pas très politiques et, au contraire, une surveillance méticuleuse lorsque d'importants enjeux politiques et économiques sont concernés. Néanmoins, les OSC parviennent difficilement à mobiliser les populations de manière efficace et durable en raison de la faible conscience politique des populations et leur ignorance vis- à -vis de leurs droits fondamentaux. Toutefois, il y a eu par le passé plusieurs occasions de mobilisations réussies notamment l'observation des élections, la dénonciation de l'insécurité et la dénonciation de cas d'assassinats ou d'arrestations arbitraires. Cependant, cette mobilisation se réduit souvent seulement à la capitale et en général, les provinces restent peu concernées par ces mouvements même s'il y a eu des expériences très intéressantes.

Les OSC au Tchad se caractérisent principalement par **une forte dépendance des financements extérieurs pour la réalisation de leurs activités ; ce qui a conduit à la prolifération anarchique de nombreuses nouvelles OSC et à un esprit de concurrence plutôt que de collaboration ou de structuration entre elles**. Cet effet pervers a été amplifié comme indiqué dans la section 3.4 par la forte présence d'ONG humanitaires d'urgence qui s'inscrivent dans des actions de court et moyen terme et favorisent la prolifération de partenaires locaux pour mener leurs activités opérationnelles sur le terrain. Cette logique de recherche de fonds entraîne un manque de vision, de stratégie et d'identité forte. Les efforts d'accompagnement des OSC ont principalement ciblé le **renforcement des capacités d'exécution et de recherche de financement pour répondre à des appels à propositions**

RESUME

L'article se focalise sur les défis sécuritaires imposés par le groupe extrémiste violent Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad et l'impact des attaques sur la vie des populations qui y vivent. La première partie établit les facteurs politiques qui ont d'une manière ou d'un autre permis à Boko Haram de gagner du terrain et de se tailler une zone d'influence dans la sous-région. La deuxième partie fait ressortir les facteurs socio-économiques qui ont contribué à l'émergence du groupe Boko Haram dans cette partie dû au phénomène de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations. La troisième partie est une analyse d'impact sur le plan social et économique tout en ressortant les conditions que traversent les populations victimes. Le quatrième point enfin ressort les aspects sécuritaires et les efforts déployés sur le plan politique et militaire par les pays concernés par la crise et l'implication des populations dans la riposte. Cette analyse démontre à quel point les effets des actes extrémistes violents ont des effets désastreux sur la vie des populations.

Mots : Bassin, Lac, Impact

INTRODUCTION

Le bassin du Lac Tchad longtemps considéré comme une aubaine pour la survie des peuples, est de nos jours devenu le théâtre de graves menaces terroristes qui règnent en maître absolu. Les pays de cette partie du territoire font face à des attaques croissantes des terroristes de Boko Haram. À la fin et au début des années 2013 et 2014, le groupe terroriste a monté en puissance accaparant une bonne partie du bassin qui est source de richesse et de prospérité des États qui le partagent.

L'extrême-nord du Nigéria est devenu le bastion de Boko Haram qui a pris en otage les populations qui n'arrivent pas à se mouvoir et effectuer en toute tranquillité les différentes activités (le commerce, la pêche, l'agriculture, l'élevage...). Le mouvement des populations qui autrefois s'effectuait de façon régulière dans la sous-région s'est réduit par le blocage des voies de transaction par les forces gouvernementales pour des raisons de sécurité et par Boko Haram. Les attaques répétées de ce mouvement font des centaines de milliers de morts, de blessés, des déplacés et des réfugiés. Cette situation sécuritaire s'accroît de plus en plus sur les populations qui sont pris entre les puissances de feu des affrontements du groupe Boko Haram et les forces régulières de la Force Multinationale Mixte (FMM).

Né au Nigéria, Boko Haram ne s'est pas seulement limité dans sa sphère géographique, il s'est exporté sur les territoires des pays voisins qui partagent le même bassin à savoir le Tchad, le Cameroun et le Niger. La transfrontalité sociologique des peuples de la sous-région qui est un atout dans le cadre de la politique d'intégration sous régionale, s'est transformée aujourd'hui en un problème majeur de sécurité⁴⁵. L'adhésion à la cause du groupe s'est fait un renom dans le nord du Nigéria à travers son leader charismatique Mohamed Youssouf qui avait pu drainer un nombre important d'adeptes acquis à sa cause. Les quatre pays de la sous-région partagent presque les mêmes groupes ethniques (Boudouma, Kanouri, Haoussa, Bornou, Kanembou, Arabe, Peulh...) et les religions. Sur le plan économique, les monnaies sont utilisées de part et d'autre à savoir le franc CFA d'Afrique centrale, le franc CFA d'Afrique de l'ouest et le Naira du Nigéria pour les échanges commerciaux.

Mesurant le degré de la menace, les États de la sous-région se sont mis ensemble dans la politique de la mutualisation des forces et de sécurité dans la lutte contre Boko Haram. Cette politique consiste à sécuriser les frontières communes et de traquer les éléments de Boko Haram partout ils se trouvent. Les initiatives sont prises en termes de droit de poursuite en franchissant le territoire des pays voisins pour mettre hors d'état de nuire le groupe. L'aide des puissances étrangères en termes de matériel, de formation, de renseignements est aussi sollicitée par les États. L'organisation des sommets sur les stratégies à adopter, la création des forces mixtes multinationales.

Dans cet article nous retraçons les causes endogènes et exogènes qui ont contribué à la naissance du terrorisme dans le bassin du Lac Tchad. Les dynamiques politiques, socioéconomiques et les efforts militaires et diplomatiques engagés dans la lutte contre Boko Haram. La question qui se pose à ce niveau est celle de savoir : Pourquoi malgré les efforts consentis par les États, ils n'arrivent pas à bout de la menace ? Y a-t-il une volonté réelle des États à mettre un terme au phénomène ? Ces interrogations nous conduiront à faire l'état des lieux sur les engagements des différents États, des

⁴⁵ Le trafic des armes, des drogues, le banditisme sont monnaies courantes dans cette partie. Anonymat, enseignant chercheur à l'université de N'Djamena, 18 Juillet 2020.

groupement de personnes physiques (donc les plateformes doivent en être exclues). L'objectif des faïtières étant, entre autres, de constituer un espace d'échanges entre les associations et les individus membres et de constituer un mécanisme de coordination des interventions.

RAPPORT ENTRE LES OSC- ETAT BAILLEURS DE FONDS

1. RAPPORT OSC - ETAT

D'après le document intitulé « **Société civile au Tchad. Cartographie des acteurs** » 2014, du ministère du plan et de la coopération internationale, ce document mentionne que malgré le nouvel essor de la société civile, les relations OSC avec l'État s'inscrivent encore souvent dans des trajectoires anciennes marquées par la méfiance et la manipulation, ainsi que par l'absence d'une culture de dialogue. La participation à l'action publique reste encore limitée et l'engagement des OSC dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques est encore faible. Toutes les orientations et les décisions viennent de « là-haut », et c'est aussi à ce niveau que s'opère la cooptation des différents responsables pour leur fidélité. Les acteurs de la société civile doivent donc tenir compte de ce pouvoir ultra-centralisé, ce qui pose des problèmes, puisque la société civile est marquée par essence par ses multiples initiatives, et se constitue comme une manifestation du pluralisme. Par ailleurs, les relations entre le Gouvernement et la société civile sont entachées d'accusations d'être « proche du pouvoir ou de l'opposition ». Ceci peut s'expliquer par le fait que pendant longtemps les OSC, notamment celles de défense des droits humains, ont quasiment été les seules à se rendre au-devant de la scène pour réclamer plus de liberté à telle enseigne que le pouvoir les a accusées de faire de la politique. La collaboration entre les OSC et les pouvoirs publics est demeurée pendant longtemps limitée au domaine social (éducation et santé). On peut citer un exemple de convention de partenariat tripartite entre le Ministère de l'Éducation, les confessions religieuses et les parents d'élèves. Les ONG sont reconnues par l'État d'utilité publique (à titre d'exemple, un protocole d'accord entre le gouvernement tchadien et le CEFOD permet à celui-ci d'assurer une mission de service public de dépôt légal de tous les textes officiels et de la jurisprudence émanant des sources nationales du droit). L'Etat autorise également le détachement de fonctionnaires qui viennent appuyer ce projet de la Banque Tchadienne de données juridiques. Depuis quelques années, on constate également un début d'acceptation du travail accompli par certaines OSC à l'exemple du GRAMP/TC.

2. RAPPORT OSC ET PARTENAIRES FINANCIERS

A l'heure actuelle, pratiquement tous les bailleurs et les agences de développement présents dans le pays sont engagés ou préparent des programmes de développement social et/ou de gouvernance, s'adressant à la société civile. En ce qui concerne les États membres (EM), la France et l'Allemagne sont les acteurs de premier plan dans la gouvernance au niveau central et local et dans le développement rural au sens large au Tchad. La mise en place de groupes de travail et les contacts réguliers entre la Commission Européenne (CE) et les États membres présents au Tchad a permis d'harmoniser les visions, et de réfléchir ensemble sur les complémentarités et les potentialités de programmation conjointe dans le cadre du 11ème Fond européen pour le développement (FED). Dans ce contexte, la présente étude améliorera la connaissance des «acteurs de changement», capables d'influencer la gouvernance et la performance des politiques sectorielles, aux niveaux central et local, selon des Tdrs rédigés en concertation avec la coopération française et la Coopération Allemande pour le Développement (GIZ) pour formuler une stratégie de réponse conjointe d'appui à la société civile au Tchad, à laquelle l'association d'autres bailleurs actifs dans le secteur (la Coopération

autorités administratives, les forces de sécurité intérieure, ainsi que les autorités religieuses et traditionnelles du pays. Le seul souci des OSC est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs locaux (les jeunes, femmes et les groupes religieux) dans le but de développer la résilience dans la société et ainsi résister à la radicalisation.

A cet effet, nous prenons comme exemple, les cas de trois organisations de la société civile tchadienne, notamment, la Ligue Tchadienne de Droits de l'Homme (LTDH), Action Tchadienne pour la Promotion des Initiatives Rurales (ATPIR) et la Cellule de Liaison et d'Information des Associations Féminines (CELIAF) pour leurs actions menées à travers le pays dans le cadre de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent au Tchad.

ZOOM SUR LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) AU TCHAD

1. L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

Au Tchad, les **associations de défense des droits humains** ont vu le jour à la faveur de l'ouverture démocratique du pays en 1990. Elles ont fait montre de courage et de dynamisme face aux multiples atteintes aux droits humains des premières années du pouvoir en place. Elles ont cependant rencontré des difficultés à s'implanter dans la partie nord du pays à cause des critiques et des pressions que leurs membres originaires de cette partie du pays **subissent de la part de certains membres de** leur communauté. Car, dénoncer le non-respect des droits humains revenait, dans les années 90, à s'opposer au pouvoir en place. Parmi les plus actives l'on retrouve : la Ligue tchadienne des droits de l'Homme (LTDH), l'Association tchadienne pour la promotion et la défense des droits de l'Homme (ATPDDH), l'Association pour la promotion des libertés fondamentales au Tchad (APLFT), les Commissions Justice et Paix (CJP), Tchad non-violence (TNV), l'Association tchadienne pour la non-violence (ATNV), l'Association des femmes juristes (AFJT), l'Association jeunesse anti-clivage (AJAC), etc. Ces Associations des Droits de l'Homme (ADH) ont joué un rôle de premier plan dans la **consolidation de la paix et la revendication de plus de respect des droits humains**.

L'animation de la scène politique étant faible en dehors des périodes électorales, les interventions des ADH est parfois perçues comme étant des prises de position politique. Longtemps inféodés aux pouvoirs en place, les **syndicats** se sont vite émancipés avec la libéralisation de la vie publique en 1990. Ils se sont organisés en fédérations, confédérations et syndicats autonomes. Certains sont jugés proches du pouvoir et d'autres proches de l'opposition. Certains ont une importante capacité de mobilisation de leurs membres, notamment lorsqu'il s'agit de défendre des intérêts corporatistes, mais aussi des questions politiques (processus électoral, observation des élections, etc.) comme l'Union des syndicats du Tchad, (UST) le syndicat des enseignants du Tchad (SET), le Syndicat des enseignants-chercheurs du supérieur (SYNECS), le syndicat de l'administration générale du Tchad (SAGT), etc.

Dans l'histoire de la société civile tchadienne, la dernière décennie a été marquée par l'apparition de nombreux réseaux, coalitions ou encore plateformes d'associations dans plusieurs secteurs, allant de la promotion des droits humains à la gouvernance dans les industries extractives. Dans la plupart des cas, ces organisations faitières prennent la forme juridique d'une association lorsqu'elles prennent la peine de rendre formelle leur existence. Ce qui est contraire aux principes posés par l'Ordonnance N°27 du 28 juillet 1962, portant régime général des associations qui fixe les règles relatives aux conditions générales de constitution, de fonctionnement et de dissolution des associations (laïques et confession) au Tchad. D'après les dispositions de ces textes législatifs, l'association est un

analyses sur la recrudescence des attaques et leurs conséquences sur le plan socioéconomique et politiques.

1. LES FACTEURS POLITIQUES

Considéré autrefois, comme un espace de partage des valeurs sociales, culturelles, économiques et religieux qui se caractérise par le mouvement des populations, le Lac Tchad a longtemps servi de grenier pour les États de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT). L'aspect politique de ces pays était campé beaucoup plus sur la question des retombées économiques que génère le lac avec ses immenses potentialités économiques et ressources naturelles. Les initiatives politiques qui devraient prendre en compte les questions liées à la sécurité et la préservation de la quiétude socioculturelle des populations qui est un gage de la stabilité ne sont pas prises en compte. Les débats politiques étaient animés par la question de l'assèchement du lac et les possibilités à mettre en œuvre pour sa sauvegarde. Comme nous l'avons signalé ci-haut, les préoccupations économiques étaient au centre des débats tout en ignorant qu'il est très important de se mettre en œuvre dans les politiques sociales pour sortir cette zone de sa précarité gangrenée par une pauvreté intense des populations.

Ces problèmes de longues durées au développement dans la région, à la dégradation de l'environnement, à la marginalisation politique et sociale, au crime organisé, ainsi qu'à la faiblesse de la gouvernance, à l'absence de la présence de l'Etat n'ont pas seulement nui à la stabilité et à la sécurité des citoyens de cette sous-région. Ils ont également contribué à l'instauration d'un environnement propice à l'extrémisme violent et à l'émergence du groupe terroriste.

Le manque de politique d'investissement par les États⁴⁶ en termes du social, a laissé une porte ouverte au groupe Boko Haram de gagner du terrain sans toutefois mener de grands efforts en conquérant le Nord du Nigéria. Aboubakar Shekau le leader du groupe, était le bras séculier de Mohamed Youssouf qui avait fait le grand boulot dans le cœur de ses adeptes lors de ses multiples sorties publiques. Son assassinat est une goutte d'eau qui a débordé le vase, dans la mesure où ce dernier a pu exploiter les situations sociales et économiques de la partie nord du Nigeria pour se faire un nombre important d'adeptes dévoués à sa cause. Les zones de transit commercial qui étaient les points importants dans le domaine des affaires sont devenues inaccessibles⁴⁷ compte tenu de la nouvelle situation sécuritaire dominée par les multiples attaques terroristes de Boko Haram. La guerre qu'impose Boko Haram ne peut avoir une justification politique dans la mesure où ce qu'il défend ne reçoit l'adhésion totale du grand public dont il s'érige la légitimité de défendre la cause. La guerre

⁴⁶ Le Tchad, le Niger, le Cameroun et le Nigéria (toutes ces localités de ces pays du Bassin du Lac Tchad vivent évidemment dans la pauvreté, manque des infrastructures de base pouvant ralentir les facteurs d'attractivités aux réseaux terroristes sont inexistantes, le chômage des jeunes, le banditisme, la drogue et autres pratiques dangereuses sont les lots quotidiens qui sont favorables au basculement). Boko Haram a vite réussi dans cette situation à assoir son idéologie en gagnant le cœur des personnes désespérées en quête du bonheur, d'identité et de la violence comme moyen de faire valoir ses droits ou de se faire entendre. L'endoctrinement de ces jeunes qui espérait trouvé meilleure se retrouve dans un dilemme qui les met dans une position à laquelle entre sortir et rester, quelle est l'option la plus adéquate ? Les exactions posées par certaines personnes ayant rejoint le mouvement ne leurs permettent pas revenir dans leurs communautés, ils sont pris en otage par leurs propres consciences qui leurs font broyer du noir dans le mouvement qui est en train de perdre sa capacité de nuisance par son anéantissement progressif par les forces en présence.

⁴⁷ L'axe Maiduguri-N'Djamena et le Lac qui desservait le Tchad en termes d'échanges commerciaux, de transport et de la circulation des personnes et des marchandises.

dans sa compréhension classique et moderne se définit par des idéologies que défendent les mouvements armés et rebelles sur les questions politiques, sécessionniste, économiques ou sur le partage des ressources naturelles. Le monde a connu des périodes de grandes guerres dont nous en retenons deux à savoir : la première et la deuxième⁴⁸ guerre mondiale qui ont fait des millions de morts. Dans ce contexte les cibles étaient connues et les raisons politiques et économiques étaient au cœur des rivalités interétatiques. La grande guerre de 1939 à 1945 était celle que l'Allemagne revendiquait son hégémonie territoriale, sa revanche suite à la défaite qui lui a été infligée par les puissances de l'axe et le désir d'étendre sa puissance. Les mouvements indépendantistes au Mali revendiquaient la création d'un État de l'AZAWAD. Au fil des années ils ont basculé au mouvement terroriste auquel le nord du Mali sombre dans les attaques quotidiennes et devenus une plaque tournante des mouvements djihadistes dans le Sahel.

Le bassin du Lac Tchad est devenu quant à lui, la jungle dont Boko Haram qui a vu le jour au Nigéria s'est érigé un espace auquel il règne en maître absolu⁴⁹. Son contrôle sur une partie du territoire conditionne son ambition de se tailler son califat, qui lui est propre avec sa manière de concevoir les choses jugeant les régimes politiques des pays du bassin du Lac Tchad de corrompu et mécréant auquel il faut combattre. Cette connotation à caractère religieux a fait drainer un nombre croissant des jeunes hommes et femmes dans le mouvement. Dans l'espoir de trouver le bonheur dont ils rêvaient malheureusement le contraire se produit par un désarroi et les difficultés vécues dans le maquis avec Boko Haram.

2. LES FACTEURS SOCIOECONOMIQUES

Le bassin du Lac Tchad est une zone transfrontalière où se pratiquent d'importantes activités économiques notamment : le commerce, l'agriculture, la pêche, l'élevage, l'artisanat. Partagé entre l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, le Lac Tchad est l'un des plus grands lacs d'Afrique qui brille par son immensité légendaire. Les populations originaires de ce bassin accueillent également les africains venant d'autres pays à savoir le Mali, le Ghana, le Sénégal, la Guinée etc. Cette multitude de nationalités et d'ethnies dans cette localité est une richesse. Elle promeut l'unité et la solidarité dans le cadre de l'intégration africaine. Longtemps vivant dans l'harmonie et la paix, les populations du lac sont aujourd'hui meurtries par la montée vertigineuse de Boko Haram qui est apparu avec toutes ses barbaries semant la peur totale dans le cœur des habitants. Boko Haram a entraîné une fuite massive des populations sur des terres fermes en dehors de leur territoire naturel.

La religion qui ne constituait pas autrefois un problème à la quiétude sociale est utilisée par les extrémistes violents de Boko Haram comme un moyen de séduction, de division, d'endoctrinement et d'embrigadement. La considération socio-culturelle et politique de la religion par Boko Haram a fait naître un nouveau concept axé sur les considérations sociales obscures et de l'originalité des valeurs islamiques dont ils estiment être dépositaires et mieux placés pour son instauration. Le groupe Boko Haram impose une guerre dont les origines et les motivations n'ont aucun fondement politique ni religieux. La réislamisation des musulmans est cette principale voie dont elle prône à savoir tous ceux qui vont à l'école occidentale sont des mécréants et que la seule option est de les combattre afin

⁴⁸<https://www.lemonde.fr>. Plus de 30 000 000 millions de morts

⁴⁹En prenant possession de 16 villages supplémentaires, le groupe armé dirigé depuis 2009 par Abubakar Shekau contrôle désormais près de 20 000 km² dans le Nord-est du Nigeria et la région frontalière du Cameroun. Rapport de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme FIDH, "Nigeria les crimes de masse de Boko Haram", 2018, p4.

CONTEXTE DE DEVELOPPEMENT

1. HISTORIQUE

Quelques années seulement après son accession à l'indépendance en 1960, le Tchad va connaître des crises politico-militaires récurrentes qui vont avoir des effets désastreux sur son développement. Depuis 2009, le pays connaît une certaine stabilité interne après des décennies de conflits armés.

Cependant, les troubles sécuritaires transfrontaliers du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Soudan entraînent des conséquences humanitaires énormes sur le pays. En effet, le Tchad est confronté à un afflux croissant de réfugiés, rapatriés et personnes déplacées (IDP) à cause de multiples attaques de la secte Boko Haram (BH) depuis le début de la crise au Nigeria.

En conséquence, le Gouvernement de la République du Tchad, avec l'accord des autres pays concernés, est engagé dans une intervention coûteuse de son armée dans le nord du Cameroun et du Nigeria, afin de lutter contre la secte Boko Haram ainsi qu'au Mali, ce qui constitue une pression supplémentaire sur les finances publiques. Les autorités tchadiennes sont préoccupées par une éventuelle propagation de l'intégrisme dans le pays en provenance de trois pays voisins en l'occurrence la Libye, le Nigeria et le Niger où de petits groupes radicaux influencés par Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et l'État islamique (IS) sont actuellement actifs.

En effet, la question de l'Extrémisme violent est une préoccupation de l'heure, au regard de l'actualité dans nos pays sahéliens. L'extrémisme violent et la radicalisation dont les conséquences ne font l'ombre d'aucun doute, sont au fil du temps des obstacles au développement, voire à la survie de nos pays.

En 2016, le Tchad était classé 34^{ème} sur 36 pays les plus affectés par le terrorisme selon l'indice mondial de terrorisme (Institute for Economic and Peace report, 2017), particulièrement en vertu des effets immédiats et sous-jacents de l'extrémisme violent et de l'insécurité dans les pays frontaliers. En effet, le bassin du lac Tchad apparaît comme un épice de l'extrémisme violent en Afrique Centrale, incarné par Boko Haram et des groupes armés associés depuis 2011. Depuis 2009, les territoires riverains du lac Tchad contigus au Nord-est du Nigeria sont exposés aux stratégies d'expansion et d'action de Boko Haram. Les exactions de la secte terroriste ont créé un climat d'insécurité pesant lourdement sur l'économie tchadienne, notamment en perturbant l'importation des marchandises et l'exportation de bétail, affectant les moyens de subsistance des populations et amplifiant les inégalités socioéconomiques au détriment des populations rurales et des jeunes. Le manque d'opportunités d'emplois combiné au taux d'abandon scolaire élevé au niveau secondaire chez les jeunes filles et les garçons, exposent ces jeunes à l'enrôlement par les groupes terroristes.

La réponse à ce problème majeur ne saurait être du seul ressort du gouvernement, moins encore d'une entité quelconque. Elle doit être collective et ne doit laisser personne indifférente. À ce titre, les Organisations de la Société Civile tchadiennes ont joué un rôle central. Car, leaders d'opinion par excellence, les OSC doivent questionner leur compréhension et leur façon de faire au quotidien pour donner à leur tour la bonne information à la population afin que celle-ci soit à même d'être suffisamment outillée.

D'ailleurs, pour contribuer dans cette lutte, les OSC ont organisé un peu partout, sur l'ensemble du territoire national des séries de formations et sensibilisation sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent en faveur des leaders des organisations de jeunes, de groupements féminins, des

INTRODUCTION

1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Avec une superficie de 1 284 000 km², le Tchad occupe le 5^{ème} rang des pays les plus vastes d'Afrique après le Soudan, l'Algérie, la République Démocratique du Congo et la Libye. Ce pays est situé dans une zone qui partage l'Afrique arabe de l'Afrique noire, étant limité au nord par la Libye, à l'est par le Soudan, au sud par la République centrafricaine, au sud-ouest par le Cameroun et le Nigeria, et à l'ouest par le Niger. Pays totalement enclavé, le Tchad est à plus de 1000 km du port maritime le plus proche, qui est celui de Douala au Cameroun.

2. PROFIL DEMOGRAPHIQUE

La population tchadienne est estimée à plus de 14 millions⁷⁰ d'habitants. Les densités varient considérablement du nord au sud du pays. La densité est plus élevée dans les zones de la savane tandis que le Sahara est très faiblement peuplé (0,1/km²).

La croissance démographique annuelle moyenne se situe à 3,53%⁷¹. L'indice synthétique de fécondité (ISF) de 7,04 naissances/femme⁷² est l'un des plus élevés de la sous-région. Les femmes et les hommes représentent respectivement 50,7% et 49,3% de la population totale.

Depuis 2015, le pays accueille « environ 400.000 réfugiés, 100.000 déplacés internes et 90.000 retournés selon OCHA (juin 2016), suite aux conflits dans les pays voisins (Libye, Soudan, RCA, Nigéria) et l'activisme armé dans la région du Lac⁷³ ».

⁷⁰ Consultation au titre de l'article IV du FMI, janvier 2017.

⁷¹ Rapport sur le Développement Humain Durable PNUD (2016, p265)

⁷² Ibid p265

⁷³ UNDAF (2017, p13)

d'instaurer un État islamique⁵⁰ basé sur les pratiques ancestrales de l'islam qui prône la Charia comme la forme éclairée de la justice et de l'État.

Ne fait pas confiance aux militaires, ce sont des mécréants et des traîtres. Si vous rencontrez les forces gouvernementales ne les considérez pas comme des musulmans car ils agissent sous l'autorité de l'occident qui sont mécréants et n'honorent pas l'islam, ils font la honte de l'islam⁵¹.

La situation sociale des populations de ce bassin était précaire et demeure jusqu'aujourd'hui accentuée par les exactions croissantes de Boko Haram qui du jour au lendemain fait des victimes avec des attaques quotidiennes. Les populations sont prises en étau entre la puissance de feu de Boko Haram et des forces régulières. Le nord du Nigéria est de nos jours frappé sévèrement par Boko Haram, les modes opératoires qui étaient au début des attaques des localités à grande échelle, s'est transformé aux attaques kamikazes d'où l'utilisation des mineurs, des femmes et des hommes déguisés en femmes⁵² faisant des victimes dans les lieux publics (marchés, mosquées, églises et autres). Une autre stratégie d'attaque s'est développée par les mines qui sont posés sur les pistes. L'exemple est notamment au Tchad où une dizaine de personnes sont tombés sur une mine dans la province du Lac ou une dizaine de personnes sont tombées sur une mine dans la province du Lac en juin 2019 des militaires dont un journaliste de la télévision tchadienne⁵³.

Le recrutement des combattants de Boko Haram dans la sous-région est devenu d'une manière ou d'une autre une source de changement de conditions sociales des populations qui sont facilement emportées par des promesses fallacieuses⁵⁴. Cette stratégie utilisée par Boko Haram a pour cause la pauvreté dont fait face la population du Lac Tchad qui manque des structures socio-économiques et sanitaires « Grâce à Boko Haram aujourd'hui nous avons des hôpitaux, des écoles et la présence des forces de défense et de sécurité dans notre village⁵⁵ » leur permettant d'éviter de tomber facilement dans les pièges de ces vendeurs d'illusions. De nombreux jeunes se sont laissés emporter par le mouvement Boko Haram qui les a miroités une vie heureuse à laquelle ils ont vite suivi la voie tout en ignorant les conséquences qui peuvent advenir. Cette crise à une fois de plus accentuée la pauvreté de cette population du Lac Tchad dont le ralentissement des activités de subsistance et économiques ont plongé les jeunes dans le chômage chronique.

⁵⁰ Le nom officiel du groupe armé est djama al-Sunna lidawawal djihad (les Disciples du Prophète). Mais, à cause de sa doctrine qui condamne l'adoption de la culture et des valeurs occidentales, l'appellation « Boko Haram » lui a été donnée par les populations du nord du Nigéria. Elle signifierait en haoussa : « l'éducation occidentale est un péché ». Le sud du pays, très riche en raison de la manne pétrolière, est donc aux antipodes de l'idéologie défendue par Boko Haram. Voir Tran Ngoc (L.), Boko Haram – Fiche Documentaire, Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles, 4 octobre 2012, pp. 2-3.

⁵¹ Anonymat, entretien avec un repenté de Boko Haram en 2018, Bol, le 3 22 octobre 2018.

⁵² Anonymat, entretien avec les témoins de l'attentat de N'Djamena, mai 2018, N'djamena.

⁵³ Anonymat, entretien avec un témoin de l'explosion à Bol, octobre 2019.

⁵⁴ Une vie heureuse, une pratique saine de l'islam et un lendemain meilleur au paradis lorsqu'on se donne la mort pour la cause de l'Islam en combattant les mécréants et les ennemis de l'Islam. Anonymat, entretien avec une repenté de Boko Haram à Méléa, 2018, Méléa.

⁵⁵ Anonymat, entretien avec un repenté de Boko Haram à Méléa Dar-Salam.

L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE

1. SUR LE PLAN SOCIAL

Le bassin du Lac Tchad autrefois appelé, la Mer paléo tchadienne, occupait une bonne partie du Nord, du centre et de l'ouest du Tchad. Après son rétrécissement, les populations ont pris possession tout autour pour y vivre et effectuer les diverses activités. De 25000 km² en 1960 le Lac Tchad s'est rétréci jusqu'à 3000 km²⁵⁶, il est victime de l'avancé croissante du désert et du réchauffement climatique de la planète qui font partie des causes de son assèchement. Son immensité en termes de superficie, fait de lui une richesse pour les pays qui le partagent. Les activités économiques sont diversifiées à savoir : la pêche, le commerce, l'agriculture, l'élevage, le transport qui sont pratiquées quotidiennement et font vivre plus de 40 000 000 millions de personnes. En matière de pêche, les habitants des quatre pays tirent essentiellement des revenus considérables en termes économiques ; c'est ce qui permet à Boko Haram d'en faire une activité de sa survie puis de son fonctionnement. Depuis 2009 jusqu'à nos jours l'on dénombre au moins 13 000 morts dans les attaques de Boko Haram dont des civils en majorité⁵⁷ et plus de 1,5 millions de personnes déplacées⁵⁸. Ces populations civiles sont terrorisées par le caractère barbare dont le groupe Boko Haram ne cesse d'exercer sur elles. Les bavures du côté des forces de défenses et de sécurité également posent un réel problème de collaboration avec la population qui estime qu'à un certain moment, les militaires utilisent la situation pour racketter les parents des personnes soupçonnées ou soient ex-combattants ou ayant rejoint le camp de Boko Haram.

Son fils a été arrêté par un militaire venu de **Fitina** et sauvagement torturé. Ils lui ont exigé de payer une somme de **500 000 FCFA** pour sa libération. Il a payé la somme mais ils l'ont transféré à **Koulfoua**, **Bagasola**, à **Bol** puis amener à **Koro Toro**. Les agences humanitaires donnent régulièrement les informations sur l'état de santé des détenus de **Koro Toro**. Mon fils a été arrêté suite à une fausse accusation. Il y a **30** personnes de mon village qui ont rejoint BH et **22** sont revenus et les **huit** autres sont morts. Il y a **quatre** femmes de mon village remariées aux combattants de BH et sont rentrées au village⁵⁹.



Image : Desire @Octobre 2018.
Une adolescente victime d'attentat de Bagasola en 2015

Vis-à-vis de cette crise, le Tchad a pris des dispositions de sécurité en évacuant sur certaines îles du lac les populations afin de les mettre à l'abri des attaques croissantes de Boko Haram. Cette situation bien qu'elle aille dans le cadre de la lutte contre Boko Haram et de la sécurité des populations, mais elle contribue également à déposséder ces paysans de leurs activités économiques et de subsistances. Elles sont obligées de quitter leurs villages pour se réfugiées sur les

⁵⁶ La Croix, le Lac Tchad va-t-il disparaître ? le 26 février 2018, consulté le 6 novembre 2020.

⁵⁷ Rapport de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), "Nigeria les crimes de masse de Boko Haram", 2018, p5.

⁵⁸ "Crise de développement, la crise du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram", Agence Française de Développement, p9, 2018.

⁵⁹ Anonymat, entretien à Bol, mercredi 6 février 2019.

RESUME

L'article se penche sur la situation géographique, démographique, le contexte de développement qui fait un bref aperçu historique. Cet aperçu les actions des organisations de la société civile et de la crise de Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad, des différents groupes extrémistes violents en Afrique centrale en Afrique de l'Ouest. Progressivement les rapports d'activités donnent les détails sur le rôle que jouent les acteurs et organisations de la société civile dans la prévention et la lutte contre Boko Haram. L'appui des bailleurs de fonds aux côtés de l'Etat et des acteurs non étatiques sont assortis dans les analyses dont les rapports d'activités qui sont mentionnés dans l'article. Cette analyse relève également la dépendance des organisations de la société civile vis-à-vis des partenaires et bailleurs de fonds dans le cadre de leurs activités. Enfin, les efforts et l'impact des actions de la société dans la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans la province du Lac et dans le bassin du Lac Tchad.

terres fermes, pour certains de quitter leur pays abandonnant tout derrière elles. Le contexte sécuritaire impose un défi majeur dans la mesure où le commerce et le transport qui s'effectuait entre les pays du bassin du Lac Tchad s'est considérablement diminuée voir même freiner par le blocage imposé sur les principaux axes et l'insécurité sur le lac pour la navigation fluviale. Ce problème asphyxie le développement économique des pays⁶⁰ du bassin du Lac Tchad et expose les populations dans une situation de précarité sociale.

Vu son enclavement le Tchad est l'un des pays le plus frappé par le blocage des axes de ravitaillement. Le Cameroun et le Nigéria sont les deux principaux qui permettent au Tchad d'acheminer ses produits importés et exportés. Depuis la crise le Tchad n'arrive pas à faire sortir les bétails vers le Nigéria et le Cameroun. Il est obligé d'utiliser le port de douala au Cameroun et de contourner pour les produits venant du Nigeria par le Niger au lieu de faire venir la voie habituelle qui est de faire transiter par le lac.⁶¹

À travers cette situation il faut noter que la pauvreté qui s'accroît par la question sécuritaire expose de plus en plus les populations à la vulnérabilité. Selon les témoignages de certains villageois dans la province du Lac, compte tenu des attaques récurrentes de Boko Haram dans leur village, ils sont obligés de se cacher dans la brousse la nuit et revenir le matin au village puisque les attaques se passent généralement au crépuscule et à l'aube. Les dégâts causés par ce mouvement aux populations du bassin du lac ont éveillé la conscience des personnes qui pensaient à un moment donné trouver une vie heureuse en rejoignant le mouvement extrémiste violent qui a utilisé la ruse et fait subir aux femmes et enfants les pires atrocités.

Dans certains cas, il faut noter que, le départ à Boko Haram a pris une autre dimension du fait que de nombreuses personnes qui rejoignent le groupe, le font pour des raisons personnelles, notamment le règlement de compte, la vengeance, l'injustice sociale. Il y a des cas avérés de règlements de comptes qui se passent dans les différentes localités de la province du Lac Tchad et dans d'autres pays de la sous-région.

« Je suis le fils du chef de village, mon père est décédé et je l'ai succédé au trône. Quelques jeunes du village ne sont pas d'accords que je remplace mon père. Ceux qui ont rejoint Boko Haram viennent quotidiennement dans le village, me demandant de venir avec eux, mais j'ai dit non je ne peux pas les suivre dans ce qu'ils font. Quelques mois plus tard, ils sont arrivés dans le village un soir et m'ont attaqué chez moi et m'ont tiré 11 balles et m'ont laissé pensant que j'étais mort déjà et sont partis en brûlant des cases et ont enlevé d'hommes, femmes et enfants⁶² ».

Les prises d'otages également se font régulièrement par le système de demande de rançon. A ce niveau, cette situation crée une paralysie dans le cadre de mobilité des personnels administratifs des Etats et des organisations qui apportent l'assistance aux victimes. Les zones rouges sont déconseillées aux populations civiles. Les populations se sentent abandonnées à elles-mêmes et se débrouillent pour s'en sortir devant cette situation. Les cas illustratifs sont les prises d'otages du corps médical tchadien, du maire d'une ville du Niger, de prêtres au Cameroun. Le problème de la cohabitation entre les personnes associées à Boko Haram et les autres populations autochtones ou d'accueil se pose du moment où ils sont taxés de criminels et d'être responsables de la crise. C'est pourquoi leur accès aux

⁶⁰ Anonymat, entretien avec un commerçant à Bagasola, octobre 2018.

⁶¹ Ibid.

⁶² Anonymat, agriculteur, 38 ans, octobre 2018

moyens de subsistance devient difficile. La stigmatisation des femmes et des enfants constitue un autre aspect d'insécurité qui peut à un certain niveau créer les altercations violentes.

2. AU PLAN ÉCONOMIQUE

Le groupe Boko Haram a pris possession de certaines localités du côté du Nigeria, du Niger, du Cameroun et certaines îles du Lac Tchad au Tchad effectuant à leur tour des activités économiques qui leur permettent de fonctionner, de survivre et ensuite de recruter des combattants. Le commerce, l'agriculture, la pêche et le prélèvement des taxes sur les pêcheurs, les commerçants et les populations. Les attaques dans les villages une autre stratégie de recrutement, les braquages, le vol de bétails, l'attaque des marchés sont les sources de financement et les moyens de survie pour Boko Haram. Il faut noter que la zone du Nord et Nord-ouest partageant la frontière avec le Tchad demeure en partie sous le contrôle des éléments de Boko Haram qui sont divisés en différentes factions rivales dont le contrôle aujourd'hui n'est pas exclusivement sous l'autorité de Shekau comme cela se faisait au début du mouvement pour des raisons idéologiques et de la manière de gérer le groupe⁶³.

L'élevage dans le bassin du Lac Tchad qui se pratiquait à grande échelle, est devenu difficile pour les populations qui ont tous quitté leurs localités d'origines et ont tous perdu. Les populations se sont adonnées à cette activité et arrivaient à s'en sortir tant bien que mal par l'exportation des bétails sur pieds et des produits issus de l'élevage vers le Nigeria le plus grand demandeur. Le Tchad en question arrive à assurer son équilibre économique à travers l'exportation des produits d'élevage à côté des autres ressources génératrices de revenus. Les éléments de Boko Haram se sont mis dans le vol de bétail, ce qui fait que les éleveurs sont dépossédés de leurs bétails. Les enlèvements contre rançon et les fausses promesses de libération des proches des personnes arrêtés contre une somme d'argent ou bétails appauvrissent de plus les paisibles citoyens. L'agriculture pratiquée à grande échelle sur les îles ne peut se faire compte tenu de l'évacuation de la population et de la fuite sur les terres fermes. Le sol est très riche notamment les polders propices pour la culture des produits vivriers, le maïs, le blé et autres cultures qui génèrent des revenus économiques pour les pays du bassin du lac Tchad⁶⁴. La production agricole a considérablement baissé dans cet espace et les pays qui vivent essentiellement sur les revenus agricoles ont de la peine à trouver des solutions alternatives. Le secteur de la pêche est une autre situation qui fait que les personnes qui vivent de cette activité sont privées, du fait que les attaques de Boko Haram sont devenues fréquentes et les dispositions sécuritaires mises en place par les États freinent les activités de ces derniers. Force est de constater aussi que les éléments de Boko Haram se sont eux également lancés dans la pêche afin de survivre ou soit rançonnent les pêcheurs en délivrant les taxes⁶⁵ autorisant la pêche dans certaines zones sous leur contrôle⁶⁶. La perte de

⁶³ Shekau est violent, il tue et ses éléments violent les femmes, ils égorgent les personnes, j'ai quitté Shekau pour rejoindre Mahamat Nour lorsqu'il y avait des divergences entre eux. Mahamat Nour laisse la latitude à toutes personnes qui veulent partir ou de rester dans le mouvement.

Anonymat, entretien avec un repenté de Boko Haram à Midi Kouta, octobre 2019, Midi Kouta.

⁶⁴ Ces régions productives sont articulées à la fois à des espaces agricoles moins favorisés mais pourvoyeurs de main-d'œuvre (définitive ou saisonnière), d'une part, et au système urbain régional et extérieur à la région (notamment les pôles d'importation et de consommation du Nord-Ouest et du Sud du Nigeria, respectivement Kano et Lagos, ainsi que ceux du Cameroun), d'autre part. Géraud Magrin, Marc-Antoine Perouse de Montclos, "Crise de développement, la crise du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram", Agence Française de Développement, p9, 2018.

⁶⁵ Boko Haram permet la pêche régulièrement aux pêcheurs qui payent soit en nature ou en espèce. Sur le papier délivré il est mentionné une phrase populaire "La Ila Wa Il Allah", ce papier permet de faire la pêche librement. Selon un réfugié victime des attaques de Boko Haram, Bagasola, février 2019.

« LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA PREVENTION DE L'EXTREMISME VIOLENT AU TCHAD »

Par MAHAMAT SALEH KOYOMA
Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Géraud Magrin, Marc-Antoine Perouse de Montclos, “Crise de développement, la crise du Lac Tchad à l’épreuve de Boko Haram”, Agence Française de Développement, p9, 2018.
- FIDH/LTDH/ATPDH - Lac Tchad : les populations prises en étau entre les Etats de la région et la résurgence de Boko Haram, p47.
- Rapport de la Fédération Internationale des Droits de l’Homme (FIDH), “*Nigeria les crimes de masse de Boko Haram*”, 2018, p5.
- “Crise de développement, la crise du Lac Tchad à l’épreuve de Boko Haram”, Agence Française de Développement, p9, 2018.
- <https://www.lemonde.fr>.
- <https://www.refworld.org>, consulté le 18 octobre 2018.
- FIDH, “*Nigeria les crimes de masse de Boko Haram*”, 2018, p4.
- TranNgoc (L.), *Boko Haram – Fiche Documentaire*, Note d’Analyse du GRIP, Bruxelles, 4 octobre 2012, pp. 2-3.
- *Google.map info*.
- Anonymat, commerçant, 65 ans, Bagasola, octobre 2018.
- Anonymat, agriculteur, Méléa, 38 ans, octobre 2018.
- Anonyme, Bagasola, février 2019.
- Anonymat, entretien à Bol, mercredi 6 février 2019.

confiance des populations dans le cadre de la lutte contre Boko Haram est l’une des raisons majeures qui contribuent à l’enracinement du mouvement dans cette partie de l’Afrique. De nombreux témoignages ressortent à un certain niveau les exactions que subissent les populations. Il est important que les Etats en présence puissent revoir leur politique liée la sécurité des populations et de leurs biens afin de mieux avoir les renseignements nécessaires. Pour favoriser l’avancer sur le plan économique dans cet espace, les États concernés se sont mis ensemble pour créer la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) qui favorise le développement socioéconomique et politique de leurs pays et des populations.

Le blocage des principaux axes de transit, a enfoncé certains pays de la sous-région dans la crise économique. Les pays enclavés n’ayant pas accès à la mer tels que le Tchad et le Niger souffrent énormément de la prise d’otage des axes qu’ils empruntent pour acheminer leurs produits. La chute drastique du prix du baril du pétrole sur le marché mondial a fait que les États dépendant essentiellement des revenus pétroliers ont de la peine à faire face à la situation économique. Désormais la route devient longue pour acheminer les marchandises du port de Lagos au Tchad et dans la province du Lac⁶⁷.

LES MOYENS DEPLOYES CONTRE BOKO HARAM PAR LES FORCES EN PRESENCE

1. Les initiatives politiques de la lutte contre le terrorisme et Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad sont-elles suffisantes ?

Face à cette menace et ayant compris que pour combattre le terrorisme, les États concernés doivent s’accorder sur des stratégies communes en mettant en place des synergies d’actions politiques et militaires. Le fait de faire front seul dans cette situation ne pourra apporter la solution au phénomène. Au début de la menace de Boko Haram, il y avait une sorte de réticence des États, parce qu’ils tenaient à la question de leur souveraineté. Les sommets extraordinaires sur la sécurité tenu à Paris sous l’égide du président Français François Hollande et d’Abuja au Nigeria avec les chefs d’États du bassin du Lac Tchad ont permis de lever l’équivoque sur la question de la mutualisation des forces et du droit de poursuite. L’acceptation de droit de poursuite a donné la légitimité aux forces armées des pays concernés de franchir les frontières pour traquer les terroristes est mise sur la table pour affaiblir le mouvement terroriste. L’armée tchadienne fut celle qui a pris l’initiative d’intervenir sur le territoire camerounais frontalier avec le Nigeria dans le nord à Fotokol pour apporter son soutien dans la lutte et avoir la possibilité de franchir la frontière nigériane en infligeant aux combattants de Boko Haram de lourdes pertes en début de l’année 2015. Cette conjugaison des forces a permis aux États qui étaient sérieusement frappés par Boko Haram de reprendre le dessus. Les pays riverains du bassin du lac Tchad ont créé des forces multinationales avec le soutien de la communauté internationale. La création du G5 sahel qui regroupe le Tchad, le Mali, le Burkina, le Niger et la Mauritanie permet de

⁶⁶FIDH/LTDH/ATPDH - Lac Tchad : les populations prises en étau entre les Etats de la région et la résurgence de Boko Haram, p47.

⁶⁷ Depuis la crise de Boko Haram nous avons de la peine à faire parvenir nos marchandises du Nigeria via le Lac directement à Bagasola. Nous sommes obligés de contourner par le Niger ce qui peut facilement faire un mois couter plus cher qu’avant la crise, notre chiffre d’affaire a considérablement baissé que nous avons de la peine à approvisionner le marché de Bagasola comme on le faisait par le passé. L’attentat du marché de Bagasola nous a couté plus d’un million de FCFA. Jusqu’à présent nous avons de la peine à nous remettre de cette perte. Anonymat, commerçant, 65 ans, Bagasola, octobre 2018.

mutualiser les efforts de part et d'autre afin de contrer la menace des mouvements terroristes qui ont occupé la bande sahélienne allant du Maghreb, en Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale.

Les politiques de lutte contre les groupes terroristes sont d'une manière ou d'une autre tributaire des moyens financiers, des équipements de guerres et de la stratégie dans laquelle les États concernés n'en disposent suffisamment et sont obligés de se tourner vers la communauté internationale et les grandes puissances afin d'y faire face. L'engagement du Tchad et du Niger dans ce cas de figure se situe sur deux fronts dont la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest au Mali et au Niger avec la création de l'organisation G5 Sahel qui regroupe cinq pays et également leur engagement dans la lutte contre Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad avec les Forces Multinationales Mixte (FMM) sont des réponses à la synergie d'actions communes dans le cadre de sécurité. La question sur ce point relève de plus en plus de la capacité de ces États à supporter les coûts élevés en termes des moyens à déployer. Les initiatives sur le plan politique et militaire sont une réponse évidente mais pas à tel point qu'il est facile lorsque le faible niveau économique ne peut supporter profondément cette lutte sans la contribution extérieure. La lutte a pris une dimension régionale à laquelle la nécessité d'harmoniser les politiques permettra à ce niveau de mettre en place une stratégie efficace. L'Union Africaine démunie d'une politique financière et dépendant de l'extérieure pour son fonctionnement n'arrive pas à soutenir les États dans cette lutte qu'elle devrait engager avec la mobilisation des moyens matériels et militaires. L'aide extérieure des grandes puissances est mal perçue en Afrique de l'Ouest contrairement en Afrique centrale bien que le débat est limité. Les puissances étrangères sont accusées d'être en connivence avec les terroristes. Par exemple au Mali, au Burkina Faso et au Niger les manifestations antiforces françaises et bases étrangères s'accroissent. La mobilisation des organisations de la société civile, des populations sortent dans les rues, sur les réseaux sociaux et d'autres canaux de communications pour prouver leur ras-le-bol. La position du Mali combien de fois ambiguë dénote à suffisance leur appel à la Russie comme partenaire dans la lutte contre les djihadistes, du moment où la France avec la force Barkane et les forces onusiennes sont en opération. Est-ce qu'il faut mentionner l'incapacité des forces en présence à combattre ou bien un manque de volonté pour anéantir ces djihadistes ? Cette guerre à ce niveau prend la dimension de rivalité internationale des puissances occidentales et orientales qui s'accordent difficilement sur une vision commune du monde par l'intervention des troupes russes sur le plan technique et stratégiques. Des interrogations à ce sujet de l'éradication du terrorisme au sahel peut se voir sous l'angle ou la guerre contre le terrorisme en Afghanistan engagée par les États-Unis ressemble à celle du Mali, sauf que sur ce point de différence est que l'Afghanistan a servi depuis longtemps aux rivalités des puissances.

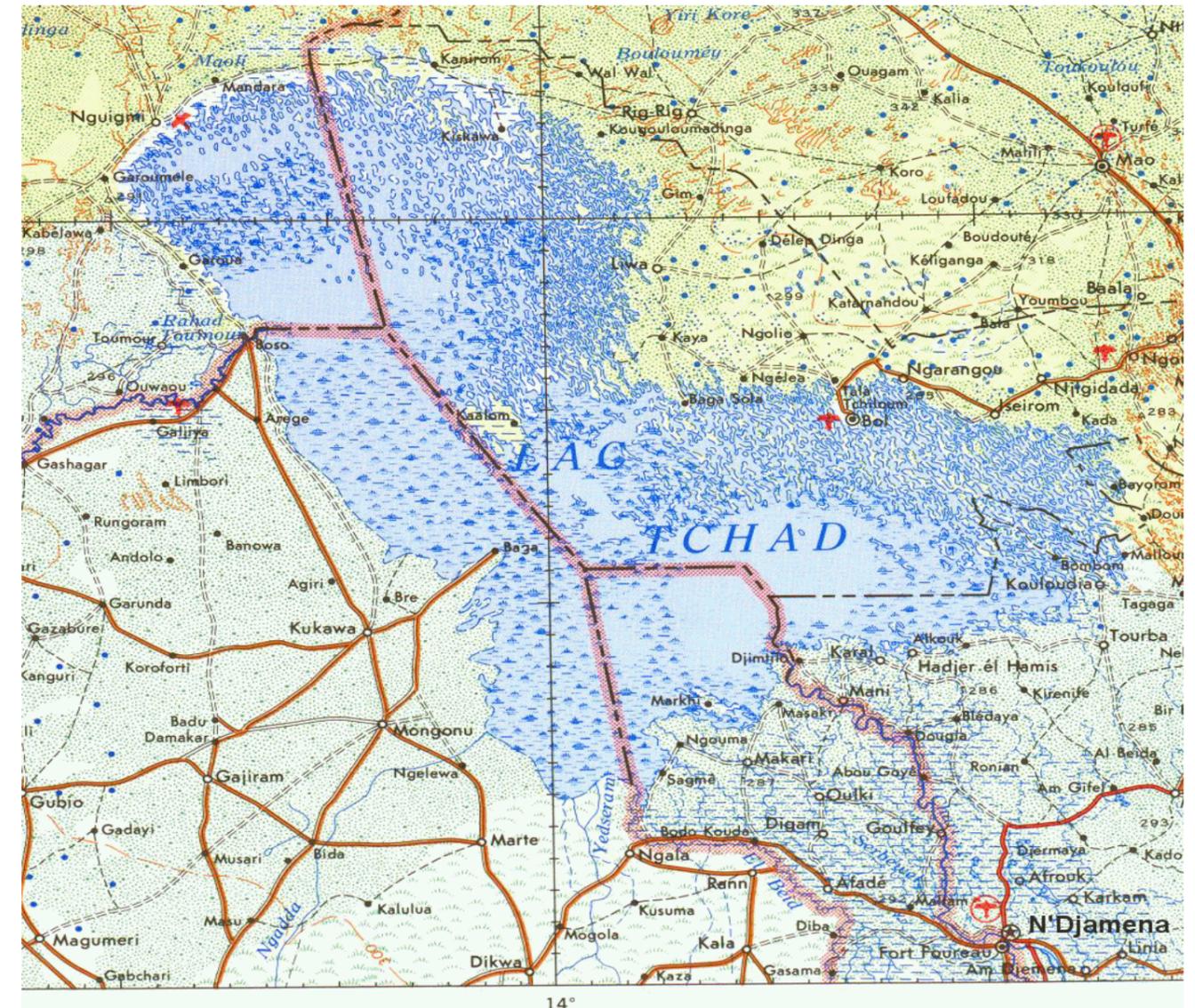
CONCLUSION

Au regard de tout ce qui se passe dans le bassin du Lac Tchad, malgré le déploiement des forces dans la lutte contre Boko Haram, les États et leurs partenaires n'arrivent pas à freiner les agissements de ce groupe. Le constat sur le terrain révèle d'autres réalités face au manque de stratégies de prise en charge des personnes associées à Boko Haram qui sont exposées à d'éventuels retours dans le maquis et victimes d'actes de marginalisation. Les témoignages des personnes associées à Boko Haram montrent à suffisance les graves exactions, des crimes et des tortures de Boko Haram sur les populations. Pour mieux faire face à la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme dans le bassin du Lac Tchad, les forces régulières engagées dans la lutte contre le mouvement Boko Haram, doivent avoir une bonne collaboration avec les populations afin de mettre en place une stratégie efficace de riposte. Pour accompagner les initiatives de lutte des forces de défense et de sécurité, il est important de mettre en exergue les initiatives de développement adéquates par la mise en place des infrastructures sociales de base et d'investissement colossal dans le secteur de l'éducation, la prise en compte des facteurs de vulnérabilités qui exposent les jeunes femmes et garçons dans le seul but de rejoindre les groupes extrémistes violents.

judiciaires. Certains qui relèvent des exécutions extra judiciaires aussi portent à croire qu'il est judicieux de donner la possibilité aux organes en charge d'établir la responsabilité et le degré de culpabilité des personnes afin de favoriser un retour.



Image : Désiré @Avril 2018
Le comité de vigilance de la province du Lac



Google Map info : La carte du bassin du Lac Tchad

1. ASPECT MILITAIRE

Dans le cadre de la lutte contre Boko Haram les pays du Bassin du Lac Tchad se sont déployées autour de la Commission du Bassin du Lac Tchad dans la mise en commun les stratégies permettant d'arriver à bout de Boko Haram. Bien avant les pays du bassin du Lac Tchad qui ont connus au cours de leur histoire, des instabilités politico-militaires qui sont entre les rebellions, les coups d'États, les affrontements intercommunautaires et les guerres civiles. Le Tchad et le Nigéria ont traversé des moments de troubles qui ont fait des centaines de victimes (la guerre civile de 1979 au Tchad, la guerre du Biafra au Nigéria etc.). Après quelques années de stabilité ces États ne s'y attendaient pas à la naissance des mouvements terroristes qui allait surgir dans le bassin du Lac Tchad.

Le concept sécurité collective de l'organisation des nations Unies vient à point nommé par le rapprochement des États qui estiment nécessaire de conjuguer leurs efforts dans la lutte contre le phénomène du terrorisme qui n'a pas de frontière et n'a aucune décence morale pour le respect de l'être humain. Les pays du bassin du Lac Tchad qui ont créé la force multinationale mixte et les États de la bande sahélienne qui ont à leur tour créé le G5 sahel qui est un espace politico-militaire

également pour mutualiser les moyens conduisant à la lutte contre le terrorisme dans leur espace qui vit les pires atrocités. Les dirigeants de cette zone Sahélienne ne cessent de pointer du doigt les occidentaux d'avoir créé le chaos, l'insécurité dans le Sahel en assassinant Kadhafi. Ils clament en disant que ce sont les armes de Kadhafi qui se retrouvent aujourd'hui entre les mains des djihadistes qui font du Sahel aujourd'hui le sanctuaire du terrorisme et du banditisme. Le message livré par le président tchadien Idriss Deby à la communauté internationale en dernier ressort est de revenir finir le boulot qu'ils ont commencé en cherchant à ramener la paix en Lybie qui croupit dans la guerre depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi. La question qui est de nos jours traverse l'esprit de beaucoup de spécialistes est de savoir si avec les initiatives et les efforts que ces États déploient peuvent-elles enrayer le phénomène vu la multiplication des attaques. Le groupe Boko Haram qui se veut beaucoup défenseur des valeurs islamiques s'adonne la priorité de mettre plat le système politique des États du bassin du Lac Tchad, en condamnant l'école occidentale comme la grande des bêtises et qu'il faut combattre afin de revenir à un système politique basé sur des principes qu'ils estiment être idéal. Face à cette situation il y a en sorte la proportion des États qui ne vont pas sur la même longueur d'onde à travers des initiatives qui peuvent ralentir le phénomène compte tenu de la question de souveraineté qu'ils brandissent sans cesse.

2. LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, les États du bassin du Lac Tchad ont pris chacun d'entre eux, les décisions à leur niveau pour contrer les incursions des terroristes dans leurs pays respectifs. Le Tchad après l'attentat de 2015 à N'Djamena a pris des mesures sécuritaires interdisant l'entrée des engins à deux roues à N'Djamena entre la frontière camerounaise et tchadienne du côté de Kousséri, dans certaines localités de la province du Lac (Bol, Bagasola, Liwa etc.) les regroupements publics, l'interdiction du port de la voile intégrale et la sécurisation des lieux publics (églises, mosquées, marchés, les lieux de loisirs etc.). Le numéro vert est mis à la disposition de la population pour joindre la police anti-terroriste en cas de soupçon ou de constat d'incursion des personnes suspectes. Les conseils de quartiers sont alertés sur la question de la sécurité et de l'ampleur de la menace présente dans le pays. Au Niger les dispositifs de sécurité sont pris également dans le sens d'assurer la sécurité des populations et d'empêcher l'incursion des éléments de Boko Haram. L'interdiction formelle des motos dans la région de Diffa fait partie des dispositifs de sécurité pris par le gouvernement nigérien dans le but de maintenir l'ordre et la sécurité publique. Pour assurer le déplacement et la circulation des biens et des personnes à l'intérieur du pays, les forces de défense et de sécurité camerounaises et nigérianes assurent à leur concitoyen l'escorte sur les rouges classées zones rouges jusqu'aux localités dont le risque est moins. Pour assurer le déplacement et la circulation des biens et des personnes à l'intérieur du pays, les forces de défense et de sécurité camerounaises et nigérianes assurent l'escorte des voyageurs sur les axes classées zones rouges jusqu'aux localités dont le risque est moins.

La situation sécuritaire dans la sous-région s'est améliorée progressivement avec la débandade infligée au groupe Boko Haram par les forces de défenses et de sécurité des États concernés par la Force Multinationale Mixte. Les affrontements entre les forces régulières et Boko Haram ont causé le déplacement des civils sur les îles et les terres fermes. L'État tchadien a pris à son niveau la décision d'évacuer certaines îles de leurs populations afin de les mettre à l'abri du danger. Malgré ces initiatives, cette décision n'a pas freiné les activités de Boko Haram qui continue toujours de mener des attaques et des propagandes extrémistes violentes à travers les images vidéo. Les enlèvements contre rançon et forcés, les pillages, les assassinats et les viols des femmes sont devenus monnaies courantes sur les îles du lac et sur les terres fermes. La prise en charge des ex-combattants de Boko Haram laisse une interrogation dans la mesure où, les pays n'arrivent pas à maîtriser le retour de ces derniers. Certains pays du bassin du Lac Tchad ont chacun d'eux créé des centres de déradicalisation

des repentis de Boko Haram, le Niger dans la région de Diffa, le Nigeria à Gombé dans l'État du Bornou et au Cameroun dans le Nord à proximité de la frontière nigérienne. Le Tchad demeure le seul pays qui n'a pas encore un centre de déradicalisation. Le contrôle et la prise en charge des repentis constitue une question de sécurité, les organisations humanitaires qui œuvrent dans ces localités concernées se posent la question sur le statut des ex-combattants de Boko Haram (ils sont des retournés, des repentis, des désengagés)⁶⁸. Vu que leur statut n'est pas défini, les ONG les appellent les ex-combattants de Boko Haram, communément « *personnes en situation de réédiction* ». Parler de l'aspect sécuritaire lorsque les personnes qui ont combattu aux côtés de Boko Haram et qu'il n'existe pas un centre de prise en charge, il sera question de voir si ces derniers ne constituent pas une menace lorsqu'un travail psychosocial n'est pas fait au préalable. La réinsertion sociale est d'une manière ou d'une autre importante pour pallier le problème.

Les personnes associées à Boko Haram se méfient pour leur sécurité comte des représailles qu'elles peuvent subir de la part des forces de défense et de sécurité. Dans ce cas de figure elles sont choisissent d'aller dans les pays où les peines sont dures à leur égard notamment le Tchad⁶⁹. Pour assurer la sécurité sur des potentielles incursions et des embuscades des éléments de Boko Haram, les ex-personnes associées à Boko Haram travaillent en collaboration avec les forces de l'ordre dans le cadre de partage d'informations. Cette initiative locale a été mise en place partout dans les quatre pays dont les sociétés civiles se sont constituées en comité d'autodéfense et de vigilance dans chaque village avec les faibles moyens dont ils disposent afin de faire face à d'éventuelles attaques. Au Nigeria, au Niger et au Tchad les comités communément appelés comité de vigilance ou comité d'auto-défense patrouillent nuit et jour dans les villes et villages pour contrôler les entrées des personnes. Dans les points principaux d'entrées des villes, les marchés, les lieux de cultes et de cérémonies sont contrôlés. Au Tchad par exemple les comités de vigilance sont composés de femmes et d'hommes avec des moyens rudimentaires, qui ne leurs permettraient guère de faire face aux affrontements avec les éléments de Boko Haram qui utilisent les armes à feu et qui sont super formés et entraînés en matière de guerre et des attaques surprises. Dans certaines localités les éléments de Boko Haram arrivent à défier la vigilance des forces de l'ordre avec des attaques noctambules, la pose des engins explosifs et des attaques des camps militaires en sont une illustration devenue presque quotidien. Ils accentuent des attaques en tuant les militaires. Il est à noter dans ce cas de figure que cette guerre dite non conventionnelle, donc asymétrique qu'impose Boko Haram met les pays concernés sur une nouvelle forme de guerre à laquelle ils n'étaient pas habitués Le Tchad et le Niger par exemple n'ayant pas d'expériences d'axées à la mer d'où notamment l'absence d'armée marine. Ils doivent former dans ce domaine et se doter des équipements modernes adaptés cette forme de guerre. Pour condamner les actes terroristes, chaque Etat a renforcé son système judiciaire, c'est le cas du Tchad qui a renforcé avec la loi 34 qui porte sur la condamnation et la répression des actes terroristes. Le rétablissement de la peine de mort, ce qui n'est pas du goût des organisations de défense des droits et de l'applicabilité de la loi sans qu'il n'y ait une forme de règlement de compte. Les auteurs et complices des attentats de la capitale N'Djamena en 2015 ont été exécutés sur la place publique. Le Cameroun quant à lui revu a voté et adopté la loi n°2014/028 par l'assemblée nationale pour la condamnation des actes terroristes. Au regard de la loi réprimant les actes terroristes, son applicabilité de manière drastique peut freiner ou ralentir le retour de personne associée à Boko Haram ou soupçonnées comme auteurs de crimes auprès de leur famille par peur de représailles

⁶⁸ L'exemple des centres de la Mauritanie et de l'Arabie Saoudite sont illustrant, les ex-djihadistes revenus sont pris en charge sur le plan psychologique et de la formation socioprofessionnelle. Des échanges sont organisés avec ces ex-djihadistes et chacun d'entre eux dit ce qui l'a poussé à rejoindre le mouvement terroriste.

⁶⁹ Entretien avec un ex combattant de Boko Haram à Bol en octobre 2018.